

**Évaluation du projet Sécurité
Alimentaire Montérégie : Une
analyse de sa mise en œuvre et de
sa pertinence**

Jean Beaudry

En collaboration avec

Caroline Marier

JUIN 2008

**Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie**

Québec 

Auteur

Jean Beaudry

En collaboration avec

Caroline Marier

Secrétariat et mise en pages

Diane Bérubé

Conception et réalisation de la page couverture

René Larivière

Responsable de l'édition**Pour obtenir une copie de ce document***Copie papier*

Secteur Gestion des connaissances
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard
Longueuil (Québec) J4K 2M3
(450) 928-6777, poste 4213

Copie électronique

Site Internet de l'Agence : www.rrsss16.gouv.qc.ca

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89342-419-4

*Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention
discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte*

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention obtenue dans le cadre du Programme de subvention en santé publique.

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux membres du comité de coordination régional du projet SAM pour leur implication au moment de la conceptualisation de l'étude et de l'interprétation des résultats. Nous remercions également les deux agentes de développement régional pour leur collaboration à la révision des instruments de mesure et à la collecte des données quantitatives. La réalisation de cette étude n'aurait pas été possible sans la participation des intervenants communautaires des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie ainsi que du personnel cadre des organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire.

Tout au long de cette étude, les responsables ont pu compter sur la collaboration de différents collègues de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ASSSM). Nos remerciements vont à monsieur Germain Tremblay de la Direction générale associée à la coordination du réseau (DGACR) pour ses commentaires qui auront permis d'améliorer le présent rapport, à mesdames Nathalie Bernier et Mélanie Villeneuve de la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie pour leur soutien technique ainsi qu'à madame Diane Bérubé pour la mise en pages de ce rapport.

MOT DE LA DIRECTRICE

Malgré le fait que, globalement, la population de la Montérégie soit économiquement plus favorisée que dans le reste du Québec, on note qu'en 2002, 137 800 Montérégiens de 12 ans et plus ont rapporté avoir souffert d'insécurité alimentaire en raison d'un manque d'argent. L'accès limité à des aliments variés et sains peut engendrer des carences importantes et contribuer à différents problèmes de santé mentale et physique tels que la détresse psychologique, le sentiment d'exclusion sociale, des troubles du développement de l'enfant, une moindre résistance aux infections, l'anémie et l'obésité. Il est donc important pour la santé publique d'agir afin d'améliorer cette situation.

Pour soutenir le développement de pratiques favorisant la sécurité alimentaire de nos concitoyens, la Direction de santé publique (DSP) a établi, en 1997, un partenariat avec les trois banques alimentaires du territoire. Cette collaboration donnait lieu, en 2005, au projet Sécurité Alimentaire Montérégie (SAM) qui visait à réaliser des activités régionales pour soutenir le développement des compétences et la capacité d'intervention des organismes et des instances de concertation œuvrant en sécurité alimentaire. Compte tenu qu'il s'agissait d'un projet à la fois inédit et novateur, la DSP a pris la décision d'en effectuer une évaluation afin notamment d'en vérifier la pertinence auprès des acteurs concernés.

Bien que le projet ait connu une bonne pénétration du milieu et que ses différentes activités aient permis d'accueillir un grand nombre de participants provenant de plus de 100 organismes, l'évaluation en arrive au constat que l'offre de soutien proposé dans le projet régional SAM ne répondait pas véritablement aux besoins et attentes des principaux acteurs en sécurité alimentaire. Ce faisant, l'évaluation a mis en lumière les principales lacunes du projet et proposé certaines améliorations qui permettent d'éviter les écueils rencontrés. Ceci étant dit, suite aux résultats de l'étude, et après consultation des différentes instances concernées, la DSP a pris la décision de ne pas élaborer un nouveau projet à portée régionale mais plutôt de consacrer les argents à la réalisation de projets locaux.

Par ailleurs, comme les acteurs en sécurité alimentaire souhaitent poursuivre leurs échanges au niveau régional, le rapport propose quelques recommandations. La Direction de santé publique tiendra compte de ces dernières et s'engage à assurer un tel soutien à ses partenaires afin de contribuer à améliorer l'accès, en toute dignité, à une saine alimentation pour l'ensemble de la population montérégienne.

La directrice,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Sauvé'.

Jocelyne Sauvé, M.D.

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	9
2. LE PROJET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONTERÉGIE (SAM).....	11
3. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU PROJET SAM.....	13
3.1. Contexte de l'évaluation.....	13
3.2. Objectifs et objets de l'évaluation.....	13
3.3. Méthodologie.....	14
3.3.1. Instrumentation.....	14
3.3.2. Collecte des données.....	14
3.3.3. Analyse des données qualitatives.....	15
3.3.4. Considérations éthiques.....	16
4. RÉSULTATS.....	17
4.1. Évaluation de l'implantation.....	17
4.1.1. Activités et participants.....	17
4.1.2. Journées portes ouvertes à S.O.S. Granby.....	18
4.1.3. Atelier-réflexion.....	19
4.1.4. Journée de réflexion et d'échange d'expertise.....	19
4.1.5. Atelier chef-santé.....	20
4.1.6. 2 ^e Colloque montréalais en sécurité alimentaire.....	20
4.1.7. Le bulletin SAMIJOTE.....	21
4.2. Évaluation de la pertinence.....	21
4.2.1. Diffusion de l'information sur les activités.....	21
4.2.2. Motifs de participation.....	22
4.2.3. Motifs de non-participation.....	23
4.2.4. Impact de SAM sur les pratiques.....	25
4.2.5. Appréciation globale du projet SAM.....	26
4.2.6. Les suites à donner au projet Sécurité Alimentaire Montréalais.....	27
4.2.7. Mode gestion.....	30
4.3. Échanges avec les directeurs des banques alimentaires.....	32
4.3.1. Définition du projet SAM.....	33
4.3.2. Pertinence des activités proposées.....	33
4.3.3. Suites à donner au projet.....	34
5. DISCUSSION.....	35
6. PROPOSITIONS QUANT À LA POURSUITE D'UN PROJET RÉGIONAL.....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	39

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Projet SAM : les activités de soutien prévues et réalisées	18
TABLEAU 2	Source d'information sur les activités.....	22
TABLEAU 3	Ensemble des motifs de participation évoqués	23
TABLEAU 4	Ensemble des motifs de non-participation évoqués.....	24
TABLEAU 5	Ensemble des facteurs évoqués pour expliquer l'impact limité de SAM	26
TABLEAU 6	Pistes d'action pour l'utilisation des argents en sécurité alimentaire	29
TABLEAU 7	Ensemble des activités ou des projets proposés par les participants aux groupes de discussion	30
TABLEAU 8	Ensemble des modes de gestion proposés	32

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	Grille d'évaluation des activités réalisées dans le cadre de SAM	41
ANNEXE 2	Guide d'entrevue des groupes de discussion	63

1. MISE EN CONTEXTE

Il y a sécurité alimentaire lorsque toute une population a accès en tout temps et en toute dignité à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif à coût raisonnable, acceptable du point de vue social et culturel, contribuant à mener une vie saine et active. Selon la dernière enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC, 2003), on estime à 13 % la proportion de Montérégiens âgés de 12 ans et plus qui a rapporté avoir vécu dans un ménage où on a souffert de l'une ou l'autre des trois dimensions de l'insécurité alimentaire étudiées soit : la préoccupation de ne pas avoir suffisamment de nourriture, le manque de nourriture en quantité et la restriction d'aliments variés et de qualité par manque d'argent. Le pouvoir d'achat, l'accès à des aliments sains à coût abordable ainsi que des connaissances et des habiletés en matière de nutrition et de budget sont les principaux déterminants de la sécurité alimentaire.

Le Plan d'action régional de santé publique de la Montérégie 2004-2007, qui découle du *Programme national de santé publique 2003-2012*, comporte des cibles d'actions visant à améliorer la sécurité alimentaire de la population montréalaise. La cible d'action transversale « Améliorer les conditions de vie et favoriser le développement des communautés » prévoit notamment la présence de mécanismes de concertation intersectorielle et l'implantation d'actions axées sur la sécurité alimentaire à l'échelle locale. De façon plus spécifique, l'implantation d'actions concertées visant à améliorer l'accessibilité et la disponibilité d'aliments sains et nutritifs en milieu défavorisé est également prévue afin de promouvoir de saines habitudes de vie et prévenir les maladies chroniques. Pour ce faire, la Direction de santé publique (DSP) coordonne depuis 2002-2003 le Programme national de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire et soutient depuis 1997 un projet régional en collaboration avec les trois principales banques alimentaires de la région.

2. LE PROJET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONTÉRÉGIE (SAM)

En 1997, devant l'ampleur de l'insécurité alimentaire observée en Montérégie, la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie établissait un partenariat avec les trois principales banques alimentaires de la région¹. Ce partenariat a d'abord donné lieu au projet « Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie » (BELSAM) qui visait à promouvoir les pratiques alternatives au dépannage alimentaire ainsi qu'à réaliser des états de situations et des plans d'action locaux en sécurité alimentaire par le biais d'intervenants rattachés à chacune des banques alimentaires. Compte tenu du partage inégal du territoire montréalais entre les trois banques alimentaires et des nouvelles responsabilités dévolues aux Centres de santé et des services sociaux (CSSS), le projet « BELSAM » qui s'est déroulé de 1997 à 2005, a fait place au projet « Sécurité alimentaire Montérégie » (SAM). Ce dernier a été conçu dans le but premier de soutenir l'ensemble des acteurs concernés par la sécurité alimentaire en Montérégie indépendamment des territoires de banques alimentaires.

Le projet SAM a démarré à l'été 2005 par l'embauche, par les directeurs des trois banques alimentaires de la Montérégie, de deux intervenantes dont les responsabilités consistaient à planifier et à mettre en œuvre différentes activités de soutien : formation, échange d'expertise, élaboration et diffusion d'outils, mobilisation régionale, etc. Il était prévu que la DSP y alloue annuellement une somme de 123 000 \$ pour deux ans.

Le soutien régional offert par le projet « Sécurité alimentaire Montérégie » visait à améliorer les compétences et la capacité d'intervention des organismes et des instances de concertation œuvrant en sécurité alimentaire. S'inspirant du modèle écologique, il cherchait notamment à accroître l'action sur les déterminants de la sécurité alimentaire tant sur le plan individuel que collectif, et ce, dans une approche de développement social et de développement des communautés. À plus court terme, le soutien offert par le projet visait à former, à outiller et à mettre en réseau les organismes et les instances de concertation œuvrant en sécurité alimentaire en Montérégie.

Le projet SAM comporte différents volets :

- ☞ formation (ateliers, colloque, etc.);
- ☞ échange d'expertise (portes-ouvertes, rencontre thématique, etc.);
- ☞ élaboration et diffusion d'outils (bulletin régional, matériel éducatif, etc.);
- ☞ mobilisation et développement de partenariats à l'échelle régionale.

Le projet ciblait les organismes et les instances de concertation locales œuvrant en sécurité alimentaire. Ceux-ci travaillent généralement avec des populations vulnérables sur le plan socio-économique au sein de différents projets (cuisines collectives, groupes d'achat, jardins, éducation en nutrition et en budget, accueil, entraide et référence, etc.).

¹ Moisson Rive-Sud (CDARS), SOS Dépannage et Moisson Sud-Ouest.

3. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU PROJET SAM

3.1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Lors d'une rencontre régionale à laquelle participait la directrice de santé publique, Dre Jocelyne Sauvé, certains représentants d'un CSSS en particulier ont exprimé des critiques à l'égard des investissements de la Direction de santé publique (DSP) en sécurité alimentaire. Ces doléances étaient liées au fait que l'intervenant BELSAM embauché par Moisson Rive-Sud n'intervenait sur leur territoire et on aurait donc souhaité obtenir une partie des fonds alloués à un projet régional pour sa propre banque alimentaire. Devant cette situation, Docteure Sauvé a manifesté son intention que soit évalué le projet SAM afin de s'assurer qu'il répond adéquatement aux besoins des intervenants en sécurité alimentaire de la Montérégie. Fort de ce mandat, une démarche d'évaluation a été élaborée par la professionnelle responsable du suivi du projet SAM à la DSP et par un professionnel du secteur Planification, évaluation et recherche. Celle-ci vise à répondre aux principales préoccupations qui furent soulevées lors de la rencontre régionale.

3.2. OBJECTIFS ET OBJETS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation poursuit un double objectif. D'une part, étant donné qu'il s'agit d'un projet novateur non éprouvé à ce jour, il est nécessaire de vérifier si les activités et les outils annoncés dans le cadre du projet SAM ont effectivement été réalisés, s'ils atteignent les personnes ciblées et répondent aux attentes des participants. Il s'agit donc ici d'une évaluation d'implantation (Beaudry et Viens, 1999) axée sur l'identification des actions de soutien réalisées, des personnes rejointes et sur la mesure d'appréciation des actions mises de l'avant. Ce volet de l'étude poursuit une finalité essentiellement formative (Rossi et al., 2003) puisque les informations colligées permettaient de corriger le tir au fur et à mesure du déploiement du projet.

D'autre part, le projet SAM s'est fixé comme objectifs de former, d'outiller et de mettre en réseau les organismes et les instances de concertation œuvrant en sécurité alimentaire en Montérégie. Il est indispensable, pour la viabilité à court et moyen termes du projet, de vérifier dans quelle mesure ces objectifs correspondent à un besoin réel du milieu et que les moyens mis en place pour les satisfaire sont adéquats. Pour ce faire, l'évaluation s'intéresse à documenter l'utilité perçue, de la part des groupes ciblés, des activités mises en place ainsi que l'adéquation entre les besoins ressentis par ces derniers et le soutien apporté via le projet SAM. Il s'agit donc ici d'une évaluation dite de processus (Beaudry et Viens 1999) portant sur la correspondance entre les activités mises en place et les besoins exprimés par les utilisateurs visés. Ce volet de l'étude, qui en constitue l'élément central, poursuit une finalité sommative (Rossi et al., 2003) puisque les résultats doivent permettre aux concepteurs et responsables régionaux de la DSP et des banques alimentaires de décider du maintien ou non du projet dans sa forme actuelle.

3.3. MÉTHODOLOGIE

3.3.1. Instrumentation

L'évaluation de l'implantation du projet SAM fait appel à une approche essentiellement quantitative. Ainsi, l'utilisation de fiches d'inscription et de présence permet d'établir un taux de présence et d'identifier les participants à chacune des activités offertes. L'appréciation des activités proprement dites fait appel à l'utilisation d'une grille d'évaluation sur laquelle chacun des éléments considérés est évalué sur une échelle à quatre échelons, soit : « Très en accord », « Plutôt en accord », « Plutôt en désaccord », « Très en désaccord » (voir annexe 1). Bien que l'évaluation de chacune des activités s'effectue à l'aide d'un même outil, les éléments qui le composent varient en fonction de la nature de l'activité qui fait l'objet de l'évaluation. Cet instrument permet également de recueillir quelques données de nature qualitative puisque, à la fin de chaque section, on retrouve un espace dans lequel les participants sont invités à formuler leurs commentaires et à proposer des pistes d'amélioration.

Pour ce qui est de l'évaluation stratégique du projet SAM, une approche exclusivement qualitative est mise de l'avant. En effet, la collecte des informations fait principalement appel à l'utilisation de groupes de discussion (« focus groups »). Il s'agit d'une technique d'entrevue qui réunit tout au plus une dizaine de participants et un animateur dans le cadre d'une discussion structurée, sur un sujet particulier (Paul Geoffrion dans Benoît Gauthier et al., 1992).

L'utilisation de cette méthode est particulièrement opportune lorsque le but de l'étude est de se rapprocher du terrain et de la perception que les individus ont de la situation (Bouchard et Cyr, 2005). Compte tenu des enjeux importants de l'évaluation stratégique sur la poursuite du projet SAM, il est indispensable de recourir à une méthode qui conduit à une compréhension nuancée et approfondie des opinions exprimées par les participants. La discussion de groupe permet non seulement à l'animateur d'étoffer les réponses fournies mais aussi d'explorer de nouvelles avenues qui n'auraient pas été identifiées au départ.

L'animation de groupes de discussion a nécessité l'élaboration d'un guide d'entrevue (voir annexe 2). Celui-ci se subdivise en trois grands volets, à savoir : la diffusion de l'information, l'évaluation des activités et des outils (utilité et pertinence) et, enfin, les suites à donner au projet. Chacun de ces volets renferme un ensemble de questions et de sous-questions qui permettent à l'animateur de sonder en profondeur les perceptions et les opinions des participants sur chacun des thèmes abordés. Bien que le canevas de base était toujours le même, le guide d'entrevue pouvait comporter quelques variantes d'un groupe de discussion à l'autre afin d'être bien adapté aux caractéristiques des participants et à leur expérience du projet SAM.

3.3.2 Collecte des données

Ce sont les deux agentes engagées pour réaliser le projet SAM qui se sont chargées de recueillir la plupart des données utilisées dans le cadre de l'évaluation de l'implantation. Ainsi, pour chaque activité annoncée, une d'entre elles remplissait une fiche d'inscription sur laquelle y étaient notées les informations suivantes : nom de la personne inscrite, nom de l'organisme et numéro de téléphone. Au moment de la tenue de l'activité, l'animatrice reprenait cette fiche d'inscription et y identifiait les personnes présentes.

Afin de jauger l'appréciation des participants des diverses activités offertes, l'animatrice leur remettait, à la fin de chacune des rencontres, une fiche d'évaluation qu'avait développée le responsable de l'étude. Cette fiche était remplie sur place puis placée dans une enveloppe préparée à cet effet. Une fois toutes les fiches déposées, l'enveloppe était cachetée et transmise dans les jours subséquents à l'évaluateur.

L'évaluation du Bulletin SAMIJOTE s'est, quant à elle, réalisée à partir d'une enquête postale qui a eu lieu à l'été 2006. Pour ce faire, nous avons joint à l'envoi du troisième numéro du bulletin, un questionnaire d'évaluation (voir annexe 1) portant sur les deux premiers numéros publiés. L'outil était accompagné d'une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie. Environ trois semaines après l'envoi initial, un rappel électronique fut effectué auprès des individus qui avaient omis de nous retourner leur questionnaire. Quelques organismes qui ne disposaient pas d'une adresse électronique furent contactés par téléphone. Un second rappel a eu lieu après trois semaines. Celui-ci fut effectué par téléphone et ne ciblait que les organismes directement concernés par la problématique de la sécurité alimentaire et pour lesquels aucun questionnaire ne nous avait été retourné².

De la mi-décembre 2006 à la fin février 2007, se sont tenus dans le cadre de l'évaluation stratégique, quatre groupes de discussion. Le premier groupe de participants rencontré était composé de huit intervenants communautaires responsables de mobiliser les acteurs en sécurité alimentaire sur leur territoire de CSSS/CLSC. Tous les intervenants présents avaient participé à au moins une des activités³ offertes dans le cadre de SAM. On retrouvait, dans les trois groupes suivants, des représentants d'organismes communautaires directement interpellés par la problématique de l'insécurité alimentaire. Ces personnes assumaient toutes une fonction de gestion au sein de leur organisme, soit en tant que directeur ou de coordonnateur. Dans deux de ces groupes, au moins un membre⁴ de l'organisme avait participé à une des activités offertes dans le cadre de SAM. Dans le troisième groupe, aucun membre de l'organisme n'avait pris part aux activités de SAM. Au total, 26 représentants d'organismes communautaires ont participé aux trois groupes de discussion.

Tous les groupes de discussion se sont tenus dans les locaux de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Les rencontres furent animées par un consultant externe ayant une vaste expérience dans l'animation de groupes de discussion.

3.3.3. Analyse des données qualitatives

L'analyse des informations issues des groupes de discussion a fait appel à une méthode exhaustive. Dans un premier temps, il y a eu enregistrement audio de chacune des rencontres accompagné d'une prise de notes par une technicienne en recherche. Durant le déroulement des échanges proprement dit, le responsable de l'évaluation notait certains points clés de la discussion tels que les réactions non verbales des participants, l'aisance des participants à contribuer à la discussion, le climat qui prévalait au sein du groupe. Immédiatement après chacune des rencontres, avait lieu une séance de *debriefing* à laquelle participaient l'animateur et les deux membres de l'équipe d'évaluation.

S'appuyant sur les enregistrements audio, sur la prise de notes et les constats tirés des séances de *debriefing*, les informations furent transférées dans des fichiers Word. Elles firent ensuite l'objet d'une analyse de contenu de la part de l'évaluateur. Cet exercice aura permis de catégoriser les informations en fonction de chacun des thèmes et sous-thèmes abordés lors des rencontres, tout en gardant présente à l'esprit la finalité poursuivie par l'évaluation stratégique. Ceci fut fait pour chacun des groupes de discussion puis, dans un second temps, il y a eu mise en commun des informations provenant de l'ensemble des groupes. Ce dernier exercice permit d'identifier les convergences et les divergences d'opinion intra et inter groupes de discussion.

² Plus d'un membre d'un même organisme avait pu recevoir le questionnaire d'évaluation.

³ Ces activités étant : Journées portes ouvertes chez SOS Dépannage, Atelier-réflexion « Les mythes et préjugés reliés à l'insécurité alimentaire », rencontre régionale de réflexion et d'échange d'expertise, atelier culinaire « Chef-santé », deuxième colloque montréalais Sécurité alimentaire, publication du bulletin SAMIJOTE.

⁴ Dans certains cas, il s'agissait d'une personne autre que celle qui participait au groupe de discussion.

3.3.4. *Considérations éthiques*

Étant donné que l'évaluation constituait un volet incontournable du projet, la participation des deux agentes de développement régional directement concernées par l'évaluation de l'implantation n'a pu se faire sur une base véritablement volontaire. Par contre, avant que ne débute l'évaluation, celles-ci furent rencontrées afin de les informer de la finalité poursuivie par l'étude évaluative, de l'utilisation qui serait faite des résultats et des tâches qu'elles étaient appelées à accomplir dans le cadre de l'évaluation. Aussi, l'assurance leur a été donnée que leur nom n'apparaîtrait pas sur aucun des instruments d'évaluation ou dans les communications écrites et verbales traitant des résultats de l'étude.

En ce qui concerne les individus appelés à remplir les grilles d'appréciation, leur participation se faisait sur une base volontaire. Qui plus est, les grilles d'évaluation qu'ils furent appelés à remplir ne comportent aucune information susceptible de les identifier. Enfin, comme il a déjà été mentionné, une fois complétée, leur grille était déposée dans une enveloppe qui était ensuite scellée afin d'éviter que l'animatrice puisse les manipuler.

Dans le cas des personnes qui furent sollicitées à participer aux groupes de discussion, nous nous sommes assurés d'obtenir leur consentement libre et éclairé. Dans un premier temps, toutes furent contactées par téléphone afin de jauger leur intérêt à participer à une rencontre portant sur leur appréciation du projet SAM. À quelques exceptions près, toutes ont accepté notre invitation. Le contact téléphonique fut suivi d'un envoi postal auprès des individus qui s'étaient dit intéresser à participer aux groupes de discussion. L'envoi comportait, entre autres choses, une lettre qui les informait des objectifs de la rencontre, de l'importance de leur participation, des différentes thématiques qui seraient abordées et de l'utilisation prévue des informations recueillies. L'assurance leur fut également donnée que les informations transmises seraient traitées de façon agrégée afin de protéger leur anonymat et garantir la confidentialité.

La technicienne de recherche et les professionnels impliqués dans le déroulement des rencontres se sont verbalement engagés à ne dévoiler aucun renseignement sur les participants aux groupes de discussion ou sur les informations qui en émanaient. Une demande en ce sens a également été formulée par l'animateur à l'endroit des participants aux groupes de discussion.

4. RÉSULTATS

La présentation des résultats adopte la même séquence que celle retenue dans la démarche d'évaluation. Ainsi donc, seront présentés en première partie les résultats qui se dégagent de l'évaluation de l'implantation. Suivront les résultats émanant de l'analyse de contenu des informations transmises lors des groupes de discussion.

4.1. ÉVALUATION DE L'IMPLANTATION

4.1.1. Activités et participants

En plus du bulletin de liaison SAMIJOTE, cinq activités distinctes de soutien et de formation, offertes gratuitement ou à faible coût, ont eu lieu dans le cadre du projet SAM (voir tableau 1). Parmi celles-ci, trois furent offertes à plus d'une occasion. Il s'agit des activités : Journées portes ouvertes chez SOS Dépannage, Atelier-réflexion : *Les mythes et préjugés reliés à l'insécurité alimentaire* et « l'Atelier Chef-Santé ». Soulignons que dans le cas des activités qui se sont tenues à plus d'une occasion, des mesures furent mises en place afin d'en faciliter l'accès. Ainsi, l'Atelier-réflexion sur « *Les mythes et préjugés reliés à l'insécurité alimentaire* et l'Atelier Chef-Santé » portant sur l'utilisation des fruits et légumes se sont tenus dans différentes sous-régions du territoire montréalais. Dans le cas des Journées portes ouvertes, un service de transport de groupe fut mis en place. Par ailleurs, faute d'inscriptions, il aura fallu en trois occasions annuler la tenue d'une activité qui avait été prévue au calendrier. Par contre, l'une d'entre elle, à savoir la *Journée de réflexion et d'échange d'expertise*, s'est tenue à une date ultérieure.

L'ensemble des activités offertes dans le cadre du projet SAM aura permis d'accueillir 242 participants. À lui seul, le colloque en compte 95. Le taux de participation (présences/inscriptions) à l'ensemble des activités offertes, autre que le colloque, se situe à 81 %. Dans le cas du colloque, le taux est un peu plus élevé étant donné que les participants avaient dû déboursier 35 \$ au moment de leur inscription. Plus de 90 % des participants proviennent d'un organisme communautaire. Au total, approximativement 105 organismes communautaires différents, répartis à travers les 11 territoires de CSSS de la Montérégie, ont vu au moins un de leurs membres participer à une des activités de SAM. Soulignons que parmi ces organismes, 26 ont été présents à plus d'une activité.

Parmi les autres participants, mentionnons les bénévoles œuvrant au sein de groupes paroissiaux, les intervenants communautaires des CSSS ainsi que des représentants des Centres locaux de développement. Dans le cas des deux derniers groupes, leur participation s'est principalement limitée au 2^e colloque montréalais en sécurité alimentaire.

Tableau 1
Projet SAM : les activités de soutien prévues et réalisées

Nom de l'activité	Date	Lieu	Coût	Nb de présences / nb d'inscriptions
Journées portes ouvertes chez SOS Dépannage	31/01/06 01/02/06 22/02/06	Granby	Gratuit	28/35 15/17 11/15
Atelier-réflexion : Les mythes et préjugés reliés à l'insécurité alimentaire	14/02/06 15/02/06 16/02/06 21/02/06 20/04/06	Granby Saint-Jean-sur-Richelieu Boucherville Valleyfield Boucherville	Gratuit	7/10 Annulée 10/20 15/15 7/7
Journée de réflexion et d'échange d'expertise	12/04/06 31/05/06	Saint-Jean-sur-Richelieu	12 \$	Annulée 26/33
Atelier Chef-Santé	19/04/06 25/04/06 26/04/06 02/05/06 03/05/06	Longueuil Granby Valleyfield Longueuil Candiac	5 \$	Annulée 10/10 8/9 10/10 Clientèle différente
2 ^e Colloque montréalais en sécurité alimentaire	19/10/06	Longueuil	35 \$	95 / ??

4.1.2. Journées portes ouvertes à S.O.S. Granby

Cette activité, qui s'est tenue à trois occasions, a accueilli 54 participants. Parmi ces derniers, 43 (80 %) ont remis leur fiche d'évaluation.

L'outil d'évaluation des Journées portes ouvertes comporte deux sections, à savoir : 1- Objectifs et contenu et 2- Appréciation générale. La grande majorité des énoncés que l'on retrouve à l'une et l'autre des sections reçoit une appréciation fortement ou modérément favorable de la part des participants. Parmi ceux qui font davantage l'unanimité, mentionnons les énoncés portant sur l'animation de la visite et sur le transfert de connaissances. Par contre, concernant l'utilisation de ces connaissances dans sa propre pratique, l'appréciation de deux groupes s'avère un peu mitigée. Dans ces deux mêmes groupes, on semble également moins convaincus que la journée aura permis des échanges enrichissants sur les pratiques en sécurité alimentaire.

4.1.3. Atelier-réflexion

L'atelier-réflexion : *Les Mythes et préjugés reliés à l'insécurité alimentaire* a été offert à quatre reprises. Parmi les 39 individus qui y ont participé, 37 (95 %) ont complété l'outil d'évaluation. En plus d'une appréciation générale de la journée, la fiche d'évaluation permettait de recueillir les impressions des participants sur chacun des deux exercices effectués lors de l'atelier.

Dans trois des quatre groupes de participants, tous les énoncés servant à l'appréciation des exercices 1 et 2 reçoivent une évaluation favorable. Qu'il s'agisse des objectifs et du contenu, de l'animation ou du déroulement, les résultats indiquent un niveau de satisfaction généralisé. Un des groupes fait cependant exception. Chez ce dernier, les résultats aux énoncés portant sur l'exercice 1, bien que positifs, s'avèrent un peu plus mitigés. Ainsi, les taux de réponses « modérément d'accord » et « plutôt en désaccord » sont plus fréquents que ceux obtenus dans les autres groupes. Selon l'animatrice, ceci pourrait, entre autres choses, s'expliquer par l'exiguïté du local qui se prêtait mal à la tenue d'un atelier et par le fait que quelques-uns des participants étaient peu familiers avec la problématique de l'insécurité alimentaire. Par contre, les résultats obtenus à l'exercice 2 s'avèrent similaires à ceux obtenus dans les trois autres groupes.

Concernant l'appréciation générale de l'atelier-réflexion, les résultats décalquent sensiblement ceux obtenus à l'évaluation des exercices. Alors que trois groupes de participants portent un jugement fortement favorable, un groupe manifeste un peu plus de réserve, et ce, sur la plupart des énoncés. Compte tenu de ce qui précède, on ne sera pas surpris d'apprendre que le local dans lequel s'est tenu l'atelier est jugé de façon défavorable par la majorité des répondants de ce groupe.

4.1.4. Journée de réflexion et d'échange d'expertise

La journée de réflexion et d'échange d'expertise s'est tenue au printemps 2006 dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu. Parmi les 26 personnes présentes, 22 (85 %) nous ont remis leur fiche d'évaluation. Cette dernière a permis de recueillir les opinions des participants sur les exercices 1 et 2 effectués durant la journée, sur la mise en commun du travail effectué en sous-groupes ainsi que sur le déroulement général de l'activité.

Bien que les résultats concernant le premier exercice s'avèrent plutôt favorables, seuls les énoncés ayant trait à l'animation reçoivent une appréciation très élevée par plus de 70 % de répondants. Par contre, les énoncés portant sur l'objectif et le contenu de l'exercice ainsi que sur son déroulement reçoivent une évaluation plus tiède. D'après les commentaires formulés par les participants, deux aspects de l'exercice s'avèrent être plus problématiques. D'une part, il semblerait que pour plusieurs, la tâche n'a rien apporté de véritablement nouveau et, par ailleurs, on semble avoir manqué de temps pour approfondir la matière. Somme toute, il semblerait que, pour quelques-uns des participants, le thème des valeurs ait été traité de façon trop superficielle.

Les résultats de l'appréciation du second exercice s'apparentent aux précédents. Par contre, cette fois, à la dimension « animation », aucun des énoncés ne reçoit une évaluation fortement favorable par plus de 63 % des répondants. Encore une fois, quelques participants déplorent avoir manqué de temps pour pousser plus loin la réflexion et les échanges. Les résultats découlant de l'appréciation de la mise en commun du travail réalisé en sous-groupes ou de l'appréciation générale ne font que confirmer la tendance déjà observée. Bref, bien que l'évaluation soit généralement positive, on ne peut dire que la rencontre régionale a soulevé un grand enthousiasme chez les participants.

4.1.5. *Atelier Chef-Santé*

L'atelier portant sur les techniques de préparation de certains fruits et légumes s'est tenu à trois occasions⁵. Au total, 28 personnes y ont participé. Parmi ces dernières, 24 (86 %) ont transmis leur fiche d'évaluation. L'instrument aborde quatre aspects de la rencontre, à savoir : 1- Objectifs et contenu, 2- Animateurs et matériel, 3- Déroulement et, enfin, 4- Appréciation générale de l'atelier.

Bien que les résultats de l'évaluation soient généralement favorables, et ce, quelle que soit la dimension considérée, les résultats ne sont pas toujours uniformes d'un groupe à l'autre.

Ainsi, dans un des groupes, la grande majorité des répondants se disent « très en accord » avec la plupart des énoncés que l'on retrouve à la grille. Par contre, dans les deux autres groupes, davantage de répondants se disent « plutôt en accord » avec bon nombre d'énoncés. Aussi, chez ces derniers, quelques énoncés reçoivent même une appréciation négative de la part d'un ou deux participants. Soulignons que dans les trois groupes, les énoncés « *Le contenu présenté sur chacun des sujets était suffisant* » et « *Le temps accordé à chaque sujet était suffisant* », sont ceux qui reçoivent la plus faible appréciation. Bref, encore une fois, il semblerait que la matière abordée n'ait pas été suffisamment approfondie. Soulignons, en terminant, qu'en ce qui concerne l'organisation de l'activité, le local dans lequel s'est déroulé l'atelier s'est avéré être, dans deux des groupes, peu adéquat.

4.1.6. *2^e Colloque montréalais en sécurité alimentaire*

Parmi les 93 personnes présentes au colloque qui ont eu à remplir la grille d'appréciation, 58 (62 %) nous ont remis l'outil. Parmi celles-ci, 66 % proviennent du milieu communautaire, 16 % des CSSS, 6 % du milieu municipal et 12 % de milieux autres, soit : Table de concertation locale, Direction de santé publique, Centre local de développement, Ministère de la sécurité du revenu, milieu politique provincial. La grille d'appréciation permet de recueillir les impressions des répondants sur les quatre composantes du colloque, à savoir : 1- Les conférences de l'avant-midi, 2- Le dîner-causerie, 3- Les ateliers de l'après-midi et 4- La plénière. La dernière section de l'outil s'intéresse à l'organisation générale de l'événement.

L'appréciation des divers éléments servant à évaluer les conférences du matin s'avère généralement positive. Parmi les aspects qui reçoivent la meilleure évaluation, on retrouve les sujets traités ainsi que les habiletés des conférenciers. Par contre, pour bon nombre de participants, il semble que le temps accordé aux conférences ainsi qu'aux échanges ait été insuffisant.

Le dîner-causerie reçoit, quant à lui, une évaluation négative, ou tout au plus modérément positive, de plusieurs des participants. Parmi les énoncés qui obtiennent les moins bonnes évaluations, mentionnons les trois suivants : « *L'objectif de la causerie a été atteint* », « *Les connaissances acquises seront utiles à mon travail* » et « *La causerie m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances* ». D'ailleurs, plusieurs des commentaires formulés par les participants sont à l'effet que l'heure du dîner est un moment très mal choisi pour tenir une conférence.

En ce qui concerne les énoncés traitant des cinq ateliers qui ont eu lieu en après-midi, ceux-ci reçoivent une appréciation fortement positive de la majorité des participants. Dans le cas de quelques énoncés évalués défavorablement par un ou deux participants, il s'agit d'un seul et même atelier.

La plénière de l'après-midi a suscité peu d'engouement. Bien que l'évaluation qui en a été faite soit généralement favorable, moins de 50 % des répondants se disent « Très en accord » avec les énoncés ayant servi à l'appréciation de la plénière. Il faut cependant souligner que le taux de données

⁵ Un quatrième groupe a eu lieu, mais ce dernier ne se tenait pas dans le cadre du projet SAM.

manquantes est élevé, se situant autour de 35 %. Si on fait fi des non réponses, le portrait qui se dégage est nettement plus positif.

Enfin, pour ce qui est de l'organisation du colloque et de son appréciation générale, la majorité des répondants en font une évaluation fortement positive. Seulement un ou deux participants expriment un point de vue quelque peu négatif. Les commentaires formulés par les participants à la fin de la section confirment que plusieurs ont apprécié l'événement. Par contre, quelques-uns mentionnent que les lieux étaient quelque peu exigus et que le bruit provenant des travaux de rénovation était fort « dérangeant ».

4.1.7. *Le bulletin SAMIJOTE*

La grille d'évaluation du Bulletin SAMIJOTE permet de recueillir l'appréciation des répondants sur divers aspects des quatre principales rubriques du bulletin, à savoir : « *Éditorial* », « *Nouvelles en vrac* », « *Bons coups* » et « *Ça bouille* ». L'aspect visuel du bulletin est également examiné, de même que le bien fondé d'ajouter de nouvelles chroniques.

Au total, 99 individus nous ont retourné leur questionnaire⁶. Parmi ces derniers, 42 % rapportent avoir lu les deux premiers bulletins en totalité, 52 % en partie et 6 % aucunement. Le manque de temps est le motif le plus souvent évoqué pour expliquer la non lecture du bulletin.

Quelle que soit la rubrique examinée, la grande majorité des répondants considèrent qu'elle devrait être maintenue intégralement et que l'information présentée est suffisante. Quant à l'aspect visuel du bulletin (ex. : disposition, couleur, graphisme), là encore la plupart des répondants se disent satisfaits. Par contre, dans l'évaluation plus nuancée de chacune des rubriques où on y traite, entre autres choses, de l'utilité de l'information présentée, de l'intérêt suscité et des connaissances acquises, la réponse est un peu moins enthousiaste. Ainsi, bien que généralement favorable, l'évaluation qu'ils en font n'est que modérément positive (« plutôt en accord ») chez bon nombre de participants et même légèrement négative (« plutôt en désaccord ») chez quelques-uns d'entre eux.

Cinquante-deux participants nous ont livré leurs impressions générales à l'égard du bulletin. Les personnes qui ont pris le temps de formuler des commentaires sont, quant à eux, très majoritairement favorables au bulletin SAMIJOTE, bon nombre mentionnant qu'il est intéressant à lire.

4.2. *ÉVALUATION DE LA PERTINENCE*

La prochaine section fait état des données qui se dégagent de l'analyse de contenu des informations transmises par les participants aux quatre groupes de discussion.

4.2.1. *Diffusion de l'information sur les activités*

Afin de s'assurer que la non-participation à certaines activités ne pouvait pas simplement s'expliquer par un manque d'information, cette question fut abordée en tout premier lieu. Tant les intervenants communautaires que les membres des organismes communautaires rapportent avoir été bien informés de la tenue et de la teneur des activités proposées dans le cadre de SAM. « *Deux fois plutôt qu'une...* » mentionne un intervenant communautaire. De façon générale, les intervenants communautaires préfèrent en être informés électroniquement, plutôt que par un envoi postal,

⁶ Le taux de participation est difficilement calculable puisque le questionnaire fut initialement acheminé à 259 personnes, alors que l'échantillon final retenu se composait de 137 individus.

puisqu'il leur est plus facile de réacheminer l'information aux membres de leur Table de concertation locale.

Pour ce qui est des membres des organismes communautaires, plusieurs disent avoir pris connaissance des activités par le biais de la feuille volante jointe au bulletin SAMIJOTE qui leur était envoyé par la poste. Le courriel constitue la seconde source d'information d'importance. Une participante mentionne cependant ne pas avoir accès à l'Internet, de là la nécessité de maintenir un support papier. On mentionne également, dans l'un des groupes, que la Table de concertation locale en sécurité alimentaire les tenait au courant des diverses activités offertes.

Bien que la diffusion de l'information semble avoir été adéquate, certains intervenants communautaires déplorent cependant la manière impersonnelle dont ils ont été informés de la tenue des activités. Comme le mentionne un intervenant communautaire «...car juste recevoir un e-mail, il y a un effet de méfiance face aux banques de la part des organismes ». Au minimum, les intervenants communautaires auraient souhaité être mieux informés des motifs derrière le choix des activités et les besoins auxquels celles-ci aspirent à répondre. Les quelques participants qui ont eu des contacts plus directs (téléphonique ou en personne) avec les agentes SAM rapportent avoir été satisfaits du lien établi « Les personnes ont fait beaucoup la différence » et laissent penser que le projet était mieux arrimé à leur réalité locale.

Tableau 2
Source d'information sur les activités

Source	Intervenants Communautaires	Organismes communautaires participants (n=2 groupes)	Organismes communautaires non-participants
Courriel	✓	✓	✓
Poste	✓	✓	✓
Table		✓	

4.2.2. Motifs de participation

Les raisons évoquées par les intervenants communautaires pour expliquer leur motivation à participer à certaines activités de SAM permettent de comprendre pourquoi ils furent aussi nombreux à assister au deuxième colloque montréalais en sécurité alimentaire. Bon nombre mentionnent, entre autres choses, apprécier pouvoir rencontrer des gens d'autres sous-régions de la Montérégie afin d'échanger sur leurs pratiques respectives. Ceci permet de connaître ce qui se fait ailleurs et de s'approprier certaines idées que l'on considère pertinentes pour son propre milieu. On mentionne également que le colloque offre une opportunité de prendre une distance par rapport au terrain et de procéder à une réflexion de second niveau. Pour citer un intervenant communautaire, « SAM est intéressant en autant qu'il vient en soutien au développement local, quand il amène des opinions, des pensées, des pratiques qui peuvent faire écho au développement local, là ça accroche ».

Bien que la question portant sur les motifs de participation n'ait pas été posée directement aux participants issus des organismes communautaires, ceux-ci ont identifié, au fil des échanges, certains éléments qui permettent de comprendre leur motivation à participer à certaines des activités. Tout comme les intervenants communautaires, quelques-uns disent apprécier connaître les actions menées dans d'autres milieux afin de pouvoir parfaire leur propre pratique. Parmi les autres motifs mentionnés, soulignons que la visite à S.O.S. Granby aura été l'occasion pour les bénévoles et les non-initiés de parfaire leurs connaissances «...*intéressant de pouvoir voir ce qu'est l'intervention globale et de voir comment se fait la répartition des denrées ainsi que les interventions avec les clientèles* ». Pour certains, l'atelier Chef-Santé aura permis de faire l'apprentissage de quelques nouveaux trucs susceptibles d'être utilisés lors de la tenue de cuisines collectives. Quant à l'atelier-réflexion « *Mythes et réalités reliés à l'insécurité alimentaire* », il aura été pour quelques-uns l'occasion de mieux s'outiller afin de faire face aux préjugés auxquels ils sont régulièrement confrontés dans leur propre milieu. Somme toute, tant les intervenants communautaires que les représentants d'organismes communautaires sont particulièrement motivés par la possibilité d'acquérir des connaissances ou de réaliser des apprentissages susceptibles d'alimenter leur propre pratique.

Tableau 3
Ensemble des motifs de participation évoqués

Motifs	Intervenants communautaires	Organismes communautaires participants et non-participants
Échanger avec des intervenants issus de diverses sous-régions	✓	✓
Procéder à une réflexion de second niveau	✓	✓
Parfaire ses connaissances sur la problématique de l'insécurité alimentaire	✓	✓
Faire des apprentissages tangibles applicables dans sa pratique		✓
Développer une vision commune de la sécurité alimentaire	✓	
Ressourcement		✓

4.2.3 *Motifs de non-participation*

En ce qui concerne les intervenants communautaires, bon nombre d'entre eux soulignent qu'à l'exception du colloque, ils se sentaient moins directement concernés par les activités offertes dans le cadre de SAM. « *Certaines activités s'adressent plus aux organismes, aux gens du terrain* ». Par contre, ceux-ci trouvaient importants que les organismes communautaires puissent profiter de ces activités lorsque pertinentes pour eux. « *J'ai insisté fortement auprès de mon organisme communautaire pour qu'il participe à l'atelier Chef Santé, plus stratégique pour eux que pour moi* ».

Par ailleurs, comme le mentionne un intervenant communautaire, « *BELSAM autant que SAM relève d'une logique de banque alimentaire, une logique montréalaise alors que pour nous la sécurité alimentaire relève du développement local* ». SAM est donc perçu par certains comme un projet régional déconnecté des problématiques et des besoins locaux en matière de sécurité alimentaire, ceci ayant pu avoir une incidence sur leur motivation à participer aux activités offertes.

Quant aux gestionnaires des organismes communautaires dont au moins un membre a participé à certaines des activités de SAM, plusieurs s'entendent pour dire qu'hormis les conférences qui se sont tenues lors du deuxième colloque montréalais en sécurité alimentaire, les activités offertes s'adressaient surtout aux bénévoles qui œuvrent au sein de leurs organismes ou, encore, aux membres de leur personnel qui s'initient à la problématique de l'insécurité alimentaire. Pour les personnes qui sont bien au fait de la problématique pour y travailler depuis quelques années, les activités offraient un contenu « *réchauffé* » au dire d'une participante.

Même son de cloche de la part des gestionnaires des organismes communautaires dont aucun membre n'a participé à SAM. Ainsi, une répondante mentionne que le type d'activités offert dans le cadre de SAM « *...était pertinent pour des nouveaux en sécurité alimentaire, des groupes qui partaient, mais pour les groupes qui étaient là et bien rodés, on ne voyait pas la pertinence d'aller là* ». Un autre de renchérir, « *Alors c'est difficile à ce moment-là de prendre un après-midi ou une journée, en plus du kilométrage, pour finalement dire que je ne suis pas allé chercher grand-chose, j'aurais pu mettre ce temps- là au profit de mon organisme* ».

Bon nombre des participants de ce groupe de discussion mentionnent également que les réalités et les expériences sont à ce point différentes d'un territoire à l'autre, qu'ils ne voient pas la pertinence d'échanger sur une base régionale. D'autant plus que le concept Montérégie demeure abstrait pour plusieurs d'entre eux et, qu'en plus, les opportunités d'échange sont déjà fort nombreuses dans leur propre sous-région compte tenu de la quantité importante de tables de concertation qu'on y retrouve.

Tableau 4
Ensemble des motifs de non-participation évoqués

Motifs de non-participation	Intervenants communautaires	Gestionnaires des organismes communautaires participants	Gestionnaires des organismes communautaires non-participants
Non directement concerné par les activités offertes	✓		
Peu adapté à leur niveau d'expertise		✓✓*	✓
Déconnecté des préoccupations locales	✓	✓	
Distance importante à parcourir pour se rendre aux activités	✓		✓
Rapport investissement/bénéfice non équilibré			✓
Réalités inter sous-régionales trop différentes			✓
Échanges n'engendrent pas d'actions concertées			✓

* mentionné dans les deux groupes de discussion.

4.2.4. Impact de SAM sur les pratiques

Avant d'aborder la question des impacts de SAM sur les pratiques, une mise en garde s'impose. Il faut en effet rappeler que les bénévoles qui travaillent au sein des organismes communautaires et qui étaient également ciblés par le projet SAM, n'ont pas été invités à participer aux groupes de discussion. Leurs propos auraient possiblement permis de nuancer davantage l'appréciation de SAM tout au moins en ce qui concerne les effets de ce dernier sur les pratiques.

Tant les intervenants communautaires que les gestionnaires des organismes communautaires qui ont participé aux groupes de discussion s'entendent pour dire que l'influence exercée par SAM sur les pratiques, ou dans les milieux, aura été à toute fin pratique très ténue pour ne pas dire inexistante. Ceci serait fortement dû à une nette impression d'un manque d'ancrage de SAM dans les réalités locales propres à chaque milieu. Comme le mentionne un intervenant communautaire *« SAM ne m'a pas accompagné dans une réflexion critique, je n'ai pas senti SAM comme un partenaire proche de nos réalités »*. Plusieurs des intervenants communautaires se disent en accord avec cette observation. Un autre d'ajouter *« Je n'ai pas senti qu'on était interpellé par SAM sur la base d'une connaissance concrète des réalités que l'on vit »*. Un participant issu d'un organisme communautaire de dire : *« Je me questionne. Qui a décidé de faire une activité comme ça (fait référence à l'atelier-réflexion), cela me dit que c'est quelqu'un qui ne connaît pas le terrain »*.

Alors que le manque de personnalisation du projet avait déjà été mentionné par les intervenants communautaires lorsqu'il a été question de la diffusion des informations, cette notion refait surface pour expliquer le peu d'impact du projet. Comme le résume un participant travaillant au sein d'un organisme communautaire, *« Oui, il y a de beaux objectifs mais en arrière de ça, il y a un processus que nous, dans notre région, on ne s'est pas senti impliqué et quand on ne sent pas impliqué et que c'est parachuté, on ne se sent pas trop respecté »*.

Dans deux des groupes composés de gestionnaires d'organismes communautaires, on fait mention de la difficulté de traduire dans des actions concrètes les connaissances acquises ou les nouvelles idées de projet qui ont pu émerger suite à la participation à une activité de SAM. À ce propos, un participant souligne *« C'est bien beau avoir de nouveaux projets mais encore faut-il pouvoir les mettre sur pied et pouvoir les maintenir dans l'avenir »*.

Enfin, les intervenants communautaires mentionnent également que l'impact limité de SAM pourrait entre autres s'expliquer par sa trop brève existence, *«... il aurait fallu leur laisser plus de temps pour poursuivre une deuxième année »*. Ce faisant, quelques-uns pensent que les intervenantes de SAM auraient possiblement été en mesure d'identifier les besoins des différents milieux et de tenter d'y répondre si on leur avait accordé suffisamment de temps.

Tableau 5
Ensemble des facteurs évoqués pour expliquer l'impact limité de SAM

Facteurs	Intervenants communautaires	Gestionnaires d'organismes communautaires participants	Gestionnaires d'organismes communautaires non-participants
Faible arrimage avec les réalités locales	✓	✓	✓
Apprentissages non toujours transférables à son milieu		✓	✓
Activités similaires déjà réalisées dans le passé		✓	
Durée de vie restreinte de SAM	✓		
Projet peu personnalisé		✓	
Connaissance limitée de la sécurité alimentaire de la part des intervenants(es) SAM			✓
Manque de transition BELSAM → SAM		✓	

4.2.5 Appréciation globale du projet SAM

Alors que la question de l'appréciation globale du projet SAM n'était pas incluse au guide d'entrevue, l'un des groupes composé de gestionnaires d'organismes communautaires a de lui-même abordé cette thématique. Bien que les commentaires qui s'en dégagent proviennent de quelques participants de ce seul groupe, il n'en demeure pas moins que leurs observations rejoignent plusieurs des préoccupations soulevées dans les autres groupes à divers moments des échanges.

De façon générale, on peut dire que les personnes qui se sont prononcées se disent insatisfaites du projet. D'abord, on reproche à SAM de s'investir dans des activités qui sont peu pertinentes pour des gens qui ont une solide expérience de la problématique de l'insécurité alimentaire. De plus, quelques-uns croient qu'il s'agit là d'activités qui relèvent du champ de compétences des organismes communautaires et des Tables de concertation locale en sécurité alimentaire plutôt que des banques alimentaires. De dire une participante « *Pourquoi ce sont les trois Moissons qui sont en charge de SAM. Je trouve qu'il n'y a aucune des activités qui sont en rapport avec les Moissons* ». Aussi, on mentionne être en mesure de mettre sur pied dans son propre milieu, si besoin est, la plupart des activités offertes dans le cadre de SAM, un soutien régional n'étant donc pas requis. On reproche également à SAM son manque de continuité avec le projet qui le précédait. Comme le mentionne une participante « *Quand est arrivé SAM, il n'y a rien qui a été retenu du travail que l'on avait fait dans notre région avec BELSAM* ». Ainsi, au moment où les territoires étaient prêts à implanter un plan d'action qui avait nécessité plus de deux années de travail, les argents ont plutôt été investis dans un

tout autre projet. Bref, on a l'impression de « *toujours recommencer à zéro* » et on redoute ce qui nous attend la prochaine fois.

Enfin, on reproche également aux responsables de SAM d'avoir engagé des personnes qui étaient peu au fait des réalités locales et qui en connaissent possiblement moins en sécurité alimentaire que les gens qu'elles étaient appelées à animer. Ceci aurait pour effet de miner la crédibilité du projet et de retarder son démarrage puisque « *...cela prend six mois avant qu'elles se mettent un peu au parfum* ».

Les intervenants communautaires, pour leur part, trouvent le projet SAM fort ambitieux. Bien que certains des objectifs poursuivis soient tout à fait louables, on trouve insuffisantes les ressources monétaires et humaines consenties pour y parvenir « *Mandat bien trop énorme pour le peu de moyens qui ont été investis si on veut le faire d'une façon montréalaise* ». Par ailleurs, on n'est aucunement convaincu que la mobilisation soit du ressort d'une instance régionale. Pour plusieurs intervenants communautaires, la mobilisation doit se faire à un niveau local, possiblement supportée par une instance régionale.

4.2.6. Les suites à donner au projet Sécurité Alimentaire Montréal

Dans le troisième volet de la discussion de groupe, nous nous sommes attardés aux attentes des participants vis-à-vis l'utilisation de l'enveloppe budgétaire de la DSP consacrée jusqu'à maintenant à un projet régional en sécurité alimentaire géré par les trois banques alimentaires de la Montréal.

A. Soutien des projets locaux en sécurité alimentaire

La grande majorité des participants aux groupes de discussions souhaitent que les argents utilisés pour le projet SAM soient versés aux Tables de concertation locale afin de soutenir leurs projets en sécurité alimentaire. Divers motifs sont évoqués pour justifier ce choix. En tête de liste, on retrouve la ponction de 25 % exigée par le ministère de la Santé et des Services sociaux au programme de subvention en sécurité alimentaire afin d'investir ces argents dans le dépannage alimentaire. Comme le résume bien un intervenant communautaire « *Les compressions sont extrêmement démobilisantes. Les gens vont peut-être réagir au prochain projet régional...* ». Pour les intervenants communautaires, tout comme certains représentants des organismes communautaires, un retour d'argent aux tables locales n'exclut pas ipso facto la tenue de toute activité de nature régionale. Ainsi, quelques-uns d'entre eux soulignent, entre autres choses, leur intérêt pour un échange d'expertise au niveau régional, que ce soit sous la forme d'un colloque, d'un bulletin ou autre. Cependant, pour que les activités d'information et de formation mises en place répondent véritablement aux besoins des acteurs terrain, deux conditions doivent être rencontrées. Premièrement, il est indispensable qu'elles soient arrimées aux réalités locales afin que les connaissances acquises puissent être appliquées dans les milieux. La seconde condition porte sur la teneur des activités d'information et de formation proposées. Ces dernières doivent traiter de « *...choses de substances, des tendances lourdes, de choses que je n'irais pas chercher moi-même* » comme le souligne un intervenant communautaire.

B. Projet concerté des tables locales

Alors que bon nombre de représentants d'organismes communautaires souhaitent que les argents transférés aux tables servent à soutenir des projets locaux de pratiques alternatives, tous ne sont pas convaincus qu'il s'agisse là d'une utilisation optimale des ressources monétaires. Comme le mentionne un participant « *... ce que je vois c'est que l'on ne peut pas aller au niveau des organismes locaux, au maximum il faudrait rester au niveau des tables* ». Quelques participants mentionnent qu'en saupoudrant l'argent, on se trouve à ne distribuer que des miettes alors que

certain craignent que cela entraîne des disputes « *on va juste se chicaner un peu plus aux tables pour savoir qui va retirer l'argent* ». Comme le souligne un participant « *...il y a un besoin d'être ensemble, d'échanger des expertises et tout ça. Dans ce sens là, je me dis que soutenir les concertations locales par exemple cela ne serait pas si pire* ». Ainsi, il est suggéré que les argents versés au local servent à soutenir un projet concerté de la table qui soit possiblement en lien avec les objectifs énoncés dans le projet SAM. Cette stratégie présenterait un double avantage. D'une part, elle assure que les argents servent à tous les membres de la table, incluant les organismes qui ne sont pas éligibles à une subvention en sécurité alimentaire et, d'autre part, elle permet l'élaboration d'un projet arrimé aux besoins locaux. Bien que l'idée d'un projet concerté des tables locales semble plaire à plusieurs, le fait demeure que, dans quelques territoires, on est aux prises avec des tables peu dynamiques ou, encore, au sein desquelles la problématique de l'insécurité alimentaire ne constitue pas la première préoccupation.

En lien avec ce projet concerté, la proposition est faite qu'une partie des argents servent à financer deux ou trois rencontres régionales annuelles auxquelles seraient conviés des représentants des Tables de concertation locale. Toutefois, comme le mentionne un intervenant « *il ne faudrait pas que cela devienne un rassemblement d'intervenants communautaires [...] ce sont les acteurs en sécurité alimentaire qui ont besoin de l'information* ». Ces rencontres seraient l'occasion d'un échange d'expertise, l'information étant par la suite retournée dans chacune des Tables de concertation locale en sécurité alimentaire. Il incomberait d'ailleurs au groupe formé des représentants des tables locales de décider de la pertinence de tenir un colloque en sécurité alimentaire, de publier un bulletin d'information ou de mener toute autre activité de nature régionale.

C. Projet d'éducation et de sensibilisation

Deux des groupes de discussion composés de représentants d'organismes communautaires ont fait mention, et ce, avec insistance, d'un projet de sensibilisation et de démystification de l'insécurité alimentaire. Comme le mentionne une participante « *La sécurité alimentaire nous on connaît, mais les gens ne connaissent pas ça du tout* ». Cette situation fait en sorte qu'il leur est difficile d'obtenir des appuis concrets lorsque vient le temps de mettre sur pied des activités visant à contrer l'insécurité alimentaire. Cette campagne s'adresse donc prioritairement, mais non exclusivement, aux élus municipaux et provinciaux de même qu'aux partenaires potentiels (ex. chaînes alimentaires) afin de les mobiliser et les amener à s'impliquer concrètement dans la problématique de l'insécurité alimentaire. « *Ce qui arrive c'est que la Moisson qui va approcher le IGA du coin et qui a été sensibilisé aux efforts qui se font collectivement pour contrer l'insécurité alimentaire, bien là c'est gênant pour lui de dire non* ». Un bulletin d'information destiné aux non-initiés, la publication d'articles dans les journaux régionaux et nationaux, la tenue d'une foire alimentaire ou d'un colloque montérégien en sécurité alimentaire sont autant de moyens qui seraient susceptibles de concourir aux efforts de sensibilisation.

D. Projet des banques alimentaires

Dans le contexte où les argents attribués à un projet régional doivent obligatoirement transiter par les trois banques alimentaires, un des groupes de discussion fait mention d'un projet « *Banques alimentaires* » susceptible d'engendrer des retombées concrètes pour l'ensemble des organismes communautaires qui œuvrent en sécurité alimentaire. Comme le mentionne un participant, « *Si, c'est donné aux banques le projet, bien qu'ils travaillent au niveau des banques* ». Dans un tel contexte, trois propositions sont formulées. La première porte sur la problématique de la gestion des déchets et du compostage des aliments non consommables. Dans certains milieux, la situation qui prévaut actuellement a un impact financier important sur les organismes qui reçoivent des denrées alimentaires en provenance de leur Moisson. Soulignons que cette problématique a également fait

surface dans un autre groupe de discussion. Par contre dans un troisième groupe composé de représentants d'organismes communautaires, bien que l'on considère le problème important, on s'oppose assez fermement à l'idée d'utiliser les argents dédiés à la sécurité alimentaire pour le solutionner.

La seconde proposition traite de la réalisation d'une étude d'impact des actions menées en sécurité alimentaire sur les populations desservies. Ceci dans le but de disposer d'un outil qui permettrait de faire des pressions auprès des divers gouvernements afin de débloquent des subventions. Encore là, dans un des groupes de discussion, on manifeste son accord à mener des activités de mobilisation mais on s'oppose à la réalisation d'une étude d'impact, considérant que les informations présentement disponibles en sécurité alimentaire sont suffisamment étoffées pour passer à l'action. Enfin, dans la troisième proposition, on souhaiterait que les banques alimentaires travaillent à un niveau régional à faire changer les mentalités de la population à l'égard des personnes vivant de l'insécurité alimentaire afin qu'elles soient traitées avec plus de dignité.

Tableau 6
Pistes d'action pour l'utilisation des argents en sécurité alimentaire

Pistes d'action	Intervenants communautaires	Organismes communautaires participants	Organismes communautaires non-participants
Soutenir des projets locaux en sécurité alimentaire	✓	✓✓	✓
Financer une action concertée au sein de chacune des tables locales	*	✓	✓
Soutenir un projet « Banques alimentaires » ayant des retombées pratiques pour les organismes communautaires		✓	

* Bien que les intervenants mentionnent que leur première priorité est que l'argent soit retourné aux Tables de concertation locale, ceux-ci n'ont pas précisé si c'était avec l'intention d'en faire un projet concerté de la table.

Tableau 7
Ensemble des activités ou projets proposés
par les participants aux groupes de discussion

Nature	Intervenants communautaires	Organismes communautaires participants (n=2)	Organismes communautaires non-participants
Échange d'expertise au niveau régional sous forme d'un colloque, d'une foire alimentaire, d'un bulletin...	✓	✓✓	✓
Rencontres bi ou triannuelles de représentants (pas uniquement des intervenants communautaires) des Tables de concertation locale dans un but d'échange d'expertise avec un retour aux tables		✓✓	✓
Projet de gestion des aliments ne pouvant être consommés (gestion des déchets et compostage)		✓	✓
Campagne de sensibilisation et de démystification de l'insécurité alimentaire auprès de la population, des partenaires potentiels et des élus de différents paliers gouvernementaux pour fins d'éducation et de mobilisation		✓✓	✓
Étude d'impact des interventions en sécurité alimentaire pour fin de mobilisation des élus de différents paliers gouvernementaux		✓	
Accompagnement des Tables de concertation locale en sécurité alimentaire par des professionnels de la DSP	✓		
Mise sur pied d'un portail informatique montérégien en sécurité alimentaire			✓

4.2.7. Mode de gestion

Dans la dernière partie de la discussion, nous avons demandé aux participants leur opinion sur la manière dont ils entrevoient le mode de gestion d'un projet régional en sécurité alimentaire. Les réponses fournies varient évidemment en fonction du type de projet que privilégierait la DSP.

Ainsi, dans l'éventualité où il s'agirait d'un projet régional unique, de même type que SAM, on réprouve l'idée de confier la conception et la gestion d'un projet régional en sécurité alimentaire uniquement entre les mains de trois banques alimentaires. Bien que la participation de ces dernières ne soit aucunement exclue, on souhaiterait une plus grande représentativité de l'ensemble des acteurs qui agissent en sécurité alimentaire sur le territoire montérégien. Comme le mentionne une participante issue d'un organisme communautaire « *Ceci est d'autant plus nécessaire lorsque le projet vise, comme le faisait SAM, à soutenir les organismes et les instances locales de concertation qui interviennent en sécurité alimentaire* ». Un autre participant mentionne que les banques ont une vision plus macroscopique de la sécurité alimentaire et, ce faisant, elles risquent d'être moins au fait des problématiques et des besoins locaux. Dans l'éventualité où on se trouverait dans l'impossibilité d'identifier un autre partenaire que les Moissons pour gérer le projet, la plupart des participants sont d'accord avec ce représentant d'un organisme communautaire qui affirme « *Qu'elles (les Moissons) soient juste fiduciaires, mais que ce ne soient pas elles qui décident du projet* ».

Pour quelques intervenants communautaires, le mandat d'informer, de favoriser des échanges et d'organiser un colloque en sécurité alimentaire relève d'abord et avant tout de la Direction de santé publique. De ce fait, la gestion d'un projet régional en sécurité alimentaire devrait être confiée à des professionnels de cette direction. Dans deux des groupes de discussion, on pousse l'idée un peu plus loin en proposant de confier la gestion du projet à un comité régional composé d'acteurs en sécurité provenant de diverses sous-régions de la Montérégie et piloté par la DSP. Pour les participants, le fait de confier la gestion du projet en totalité ou en partie à la DSP a le mérite de minimiser les frais de gestion et de créer une instance dont le pouvoir d'influence auprès des partenaires et des élus est beaucoup plus important que s'il s'agissait d'un organisme communautaire ou d'un regroupement de Moissons.

Par contre, dans l'éventualité où l'argent était versé aux Tables locales en sécurité alimentaire, il est suggéré que chacune des tables se nomme un fiduciaire. À la fin de l'année fiscale, il incomberait à ce fiduciaire de remplir le formulaire de reddition de compte et de l'acheminer à la Direction de santé publique.

Tableau 8
Ensemble des modes de gestion proposés

Propositions formulées	Intervenants communautaires	Organismes communautaires participants	Organismes communautaires non-participants
Organisme fiduciaire (Moissons ou autre) auquel se joignent des acteurs clés de la sécurité alimentaire du territoire montréalais	✓	✓	✓
Comité régional composé de représentants des Tables de concertation locale et piloté par la DSP		✓✓	
Organisme fiduciaire au sein de chacune des Tables de concertation locale		✓	✓
Intervenant communautaire travaillant au sein de l'un des CSSS les plus imposants et pour lequel l'insécurité alimentaire constitue une priorité		✓	
Professionnels de la Direction de santé publique de la Montérégie	✓		
Organisme communautaire sis dans un territoire où se dérouleront les activités prévues		✓	

4.3. ÉCHANGES AVEC LES DIRECTEURS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Précisons que pour les besoins de cette étude, dont celui d'informer avec transparence les responsables de la DSP de la perception des principaux intéressés à l'égard du projet SAM et sur les suites à lui donner, une rencontre⁷ a eu lieu avec les directeurs⁸ des banques alimentaires appelés à gérer ce projet. Ces derniers ayant préalablement pris connaissance des constats qui se dégagent des groupes de discussion, la rencontre a essentiellement porté sur leur réaction à l'appréciation du projet SAM telle que formulée par les participants aux discussions.

⁷ Étaient également présents le coordonnateur du secteur adultes/personnes âgées de la DSP ainsi que la répondante du dossier de la sécurité alimentaire à la DSP.

⁸ Au moment de réaliser la rencontre, un des directeurs n'était plus en poste et n'avait pas été remplacé de façon permanente. L'échange s'est donc fait avec les directeurs de SOS Dépannage Granby et de Moisson Rive-Sud.

4.3.1. Définition du projet SAM

D'entrée de jeu, les directeurs des banques déplorent la façon dont le projet SAM a démarré. On reproche, entre autres choses, un manque de rigueur dans la définition des responsabilités dévolues à la DSP, aux agentes engagées pour réaliser le projet et aux banques régionales au moment d'élaborer le projet. On déplore également l'implication d'un trop grand nombre d'acteurs dans l'identification de la mission et des objectifs poursuivis. Ceci a fait en sorte que les directeurs des banques ont l'impression d'avoir eu peu de voix au chapitre dans la définition du projet et dans la façon dont celui-ci s'opérationnaliserait sur le terrain. Comme le mentionne un directeur, « *Le projet était très encadré avant que les Moissons embarquent dedans* ».

Quant à l'aspect opérationnel du projet, la décision qui a été prise à la DSP d'installer le bureau des agentes régionales à l'extérieur des banques alimentaires a engendré d'importantes difficultés de gestion. En effet, il était très difficile, voire même impossible, pour les directeurs d'être bien au fait du processus de mise en œuvre du projet et d'être en mesure de corriger rapidement le tir lorsque le projet manifestait un quelconque dérapage. La situation était devenue à ce point intenable qu'ils ont préféré mettre fin au contrat des deux agentes régionales une année plus tôt que prévu plutôt que de poursuivre dans les conditions dans lesquelles ils se trouvaient. Selon un des directeurs, le succès qu'avait eu BELSAM à influencer les organismes de son territoire était en grande partie tributaire au fait que l'agente embauchée était rattachée directement à sa Moisson.

Étant donné le partage inégal du territoire montréalais entre les trois banques alimentaires et les nouvelles responsabilités dévolues aux CSSS, la DSP avait pris elle-même la décision de mettre un terme au projet BELSAM. Cette décision n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein des trois directeurs de banques. En effet, dans les milieux où ce projet se portait bien, le directeur de l'une des Moissons aurait préféré, tout comme certains des participants au groupe de discussion, que BELSAM se poursuive afin de mettre en œuvre les divers plans d'action élaborés dans le cadre de ce projet.

4.3.2. Pertinence des activités proposées

En ce qui a trait à la question de la pertinence des activités offertes, les deux directeurs des banques rencontrés font remarquer que dès le démarrage du projet, un sondage fut effectué auprès de plus de 250 intervenants en sécurité alimentaire du territoire montréalais. Le choix des activités offertes dans le cadre de SAM fut en grande partie basé sur les résultats du sondage, aucune décision à cet égard ne s'étant prise en vase clos. Compte tenu que l'on reproche, entre autres, à SAM de ne pas avoir répondu aux besoins des milieux, on déplore que le taux de participation au sondage n'ait pas été plus élevé.

Quant à la clientèle ciblée par SAM, le directeur de l'une des deux Moissons souligne «...*que le projet se voulait le plus rassembleur possible* ». SAM s'adressait donc aux intervenants de CLSC ainsi qu'aux directeurs d'organismes communautaires mais pas de façon exclusive. En effet, conscients que le bon fonctionnement des organismes communautaires est redevable au dévouement de bénévoles, les directeurs des banques tentaient donc à travers SAM de rejoindre les bénévoles. Un directeur de banque mentionne également que SAM s'adressait beaucoup aux organismes disposant de peu de ressources monétaires et c'est la raison pour laquelle les activités étaient offertes à très faible coût.

4.3.3. *Suites à donner au projet*

Un directeur rapporte que sa Moisson est déjà fortement engagée dans une démarche de sensibilisation à la sécurité alimentaire auprès des fournisseurs et donateurs de son territoire. Celui-ci voit donc d'un bon œil l'idée que les argents destinés à un projet régional servent à financer des actions de sensibilisation et de mobilisation réalisées par les banques alimentaires. L'agent de développement et de sensibilisation présentement à l'emploi de sa banque pourrait alors étendre son champ d'activités aux membres de la population. De plus, compte tenu que le deuxième colloque montérégien en sécurité alimentaire, réalisé dans le cadre de SAM, a surtout été pris en charge par Moisson Rive-Sud et qu'il a généralement été apprécié, il est également proposé par ce directeur que les banques alimentaires répètent à nouveau l'expérience.

Étant donné le contexte difficile d'élaboration et de mise en œuvre du projet SAM, des efforts investis par les directeurs des banques pour tenter de mener à bien le projet ainsi que de l'accueil très mitigé que ce dernier a reçu de la part des participants aux groupes de discussion, le second directeur préfère quant à lui que les argents soient transférés aux Tables de concertation locale en sécurité alimentaire. Bien qu'il soit conscient de la nécessité de créer des opportunités d'échange et de partage entre les différents acteurs en sécurité alimentaire du territoire montérégien, celui-ci-souhaite laisser aux tables le choix des actions qu'elles entendent prioriser. Selon ce directeur, les Moissons n'ont pas à se positionner sur cette question. Soulignons que le second directeur présent à la rencontre ne s'oppose pas à ce point de vue et tend même à l'endosser.

5. DISCUSSION

Devant les difficultés de gestion du projet, les directeurs des trois banques alimentaires ont pris sur eux la décision de mettre prématurément fin à SAM et ceci, avant que certaines des activités prévues au plan d'action aient été réalisées. Possiblement qu'en lui octroyant une année additionnelle, le projet aurait été davantage arrimé aux intérêts ainsi qu'aux besoins des clientèles ciblées. Quoi qu'il en soit, le projet SAM a tout de même connu une bonne pénétration du milieu puisque les activités mises sur pied auront permis d'accueillir 242 participants provenant, entre autres, de 105 organismes communautaires répartis à travers la Montérégie. Qui plus est, à l'exception de l'événement « *Journée de réflexion et d'échange d'expertise* » qui a reçu une évaluation plutôt tiède de plusieurs des répondants, les autres activités sont généralement évaluées de façon plutôt positive par une majorité des participants. Par contre, parmi les énoncés qui reçoivent les plus faibles évaluations, il arrive à quelques reprises que ce soient ceux traitant de la suffisance de l'information présentée ou du temps d'échange qui se démarquent particulièrement. Il s'en dégage la nette impression que, dans le cas de certaines activités, les participants auraient souhaité approfondir davantage la matière abordée.

Les constats qui se dégagent des échanges avec les participants aux groupes de discussion concernant divers aspects du projet SAM en dépeignent cependant un portrait plutôt défavorable. Toutefois, comme le mentionne un participant au groupe de discussion qui a qualifié de très intéressante la participation du personnel de son organisme aux activités de SAM « *Chez nous les joueurs changent souvent. Les acteurs changent* ». Il semblerait donc que l'impact de SAM se soit fait davantage sentir auprès des organismes qui étaient plus isolés (du point de vue de la problématique et de la géographie) et chez ceux dont le roulement de personnel était plus important. Ceci soulève la question de l'identification de la clientèle ciblée en priorité par le projet SAM.

Dans un des groupes de discussion composé exclusivement de personnes occupant un poste cadre dans leur organisme, la question de la clientèle visée par le projet SAM a été soulevée pour expliquer, du moins en partie, la raison de leur non-participation à certaines activités. Comme le mentionne la directrice d'un organisme communautaire « *Si on veut pas perdre cette motivation à se déplacer, il va falloir à un moment donné sortir du cadre habituel* ». Peut-être le projet ciblait-il une clientèle trop hétéroclite et qu'en voulant mettre sur pied un projet « rassembleur » on n'a pas su répondre aux besoins spécifiques de certains segments de la clientèle visée? Un intervenant communautaire mentionne qu'il s'est fait quand même plusieurs activités au cours de l'année, que tout n'était pas inutile, mais il se questionne sur la pertinence et la teneur de ces activités. « *Avait-on besoin de ça ?* ».

Au-delà de sa pertinence, plusieurs reprochent à SAM d'être déconnecté des réalités terrain propres à chacune des sous-régions et des problèmes particuliers qui s'y vivent relativement à l'insécurité alimentaire. Comme le mentionne un intervenant communautaire, « *Ce que je trouve dommage c'est que l'évaluation aurait été mieux avant, pour pouvoir identifier les besoins avant de mettre sur pied un projet* ». Ce commentaire trouve également écho chez la plupart des représentants des organismes communautaires qui ont participé aux groupes de discussion. Ceci, malgré le fait que les agentes SAM ont effectué un sondage maison au moment du démarrage du projet afin de mieux connaître les besoins et intérêts des différents acteurs en sécurité alimentaire. Malheureusement, au dire de l'une des participantes, ce sondage fut mal reçu, « *SAM, ce n'est pas tant les idées c'est que ça venait pas de la base. Comme le questionnaire (faisant référence au sondage). tout le monde disait mais qu'est-ce que c'est ça ? Cela n'a pas rapport. Ce n'était pas parti de la réalité* ». Ceci a eu comme

conséquence que le taux de participation au sondage fut somme toute assez faible. En basant le choix des activités sur les réponses obtenues de la part de 30 % des personnes ciblées, ceci a possiblement faussé le portrait des besoins et conduit à des choix pas toujours heureux. Dans l'éventualité où on pensait répéter l'expérience, il faudrait voir à obtenir un meilleur taux de participation. Ceci pourrait se faire par une présentation plus personnalisée de la démarche de sondage et par la réalisation de quelques relances au moment d'effectuer l'enquête.

Malgré les lacunes du projet SAM, il n'en demeure pas moins que, pour plusieurs, la pertinence de maintenir une préoccupation régionale n'est pas remise en question. Comme le dit un participant *« On a la face collée sur le problème (de l'insécurité alimentaire) et il faut que l'on s'en sorte. Il ne faudrait pas perdre la possibilité d'avoir une réflexion, d'amener des échanges. Bien souvent, on est seul dans notre groupe »*. Une autre participante de mentionner *« Notre choix, c'est que l'on ait une instance régionale et que nos projets ne soient pas coupés »*. Ce dernier commentaire reflète bien l'opinion de la plupart des participants. Ceci étant dit, le défi d'identifier un projet régional unique susceptible de satisfaire l'ensemble des Tables de concertation locale en sécurité alimentaire demeure entier. Comme le souligne un participant, *« Le problème c'est qu'on a des réalités très différentes d'une sous-région à l'autre. C'est difficile d'identifier un besoin que tout le monde partage de la même façon »*. Un autre de renchérir, *« Je ne suis pas sûr que cela (projet régional) existe, je me dis que si cela existait, on l'aurait trouvé je pense »*.

Plusieurs suggestions de projet à saveur régionale ont été formulées par les participants. Sans chercher à obtenir un consensus, il serait possible à partir des réponses apportées par ceux-ci de formuler une proposition susceptible de recevoir l'aval de la majorité des acteurs en sécurité alimentaire. Parmi les idées les plus fréquemment mentionnées, rappelons la tenue d'un colloque en sécurité alimentaire, une campagne d'information et de sensibilisation sur l'insécurité alimentaire, un projet concerté des Tables locales en sécurité alimentaire possiblement accompagné de rencontres d'échanges entre les représentants des Tables de concertation locale en sécurité alimentaire.

Concernant le colloque, les participants seraient d'accord pour répéter l'expérience mais à condition *«...que ce soit ressourçant »*. Pour ce faire, il est fortement suggéré d'abandonner la formule des ateliers et d'y aborder des sujets qui sont d'actualité à savoir : *«...des choses que l'on vit »* (ex. : phénomène des nouveaux immigrants, les préjugés à l'égard des personnes vivant de l'insécurité alimentaire). Afin que le colloque ait davantage de retombées, quelques-uns ont mentionné qu'ils souhaiteraient que celui-ci débouche sur des prises de positions bien arrêtées ou qu'il engendre des actions concrètes possiblement concertées.

Dans le cas du maintien d'un projet à portée régionale, il faudrait voir à ce que les acteurs terrain en sécurité alimentaire soient étroitement associés à son identification. Un des participants résume la situation de la façon suivante : *« Moi, ce que j'aimerais c'est que si cela débouchait sur un projet régional, ce serait le fun de consulter les tables locales pour savoir si on est intéressé à ce projet-là »*. Un des participants mentionne que dans le cas de SAM, les membres de la table avaient l'impression que le projet émanait uniquement des trois Moissons, ce qui a eu pour effet de freiner leur enthousiasme à y participer plus activement. Il serait donc indispensable de valider le choix qui sera effectué auprès des acteurs concernés puis, par la suite, de chercher à les impliquer dans la conception même de ce projet ainsi que dans sa réalisation.

6. PROPOSITIONS QUANT À LA POURSUITE D'UN PROJET RÉGIONAL

Les constats qui se dégagent de l'évaluation nous amènent à formuler les recommandations suivantes :

1. Transférer les argents de la santé publique dédiés à un projet régional en sécurité alimentaire aux CSSS en leur laissant la latitude de la gérer avec leur Table de concertation locale selon les besoins du milieu en autonomie alimentaire tels qu'identifiés par les membres de la table.
2. Maintenir, dans l'offre de service de la Direction de santé publique, un soutien aux Tables de concertation locale interpellées par la problématique de la sécurité alimentaire afin de les accompagner dans la formation et l'animation d'un regroupement régional composé de représentants des tables locales. Entre autres choses, ce regroupement aurait comme mandat de décider de l'intérêt à réaliser une activité à caractère régional et, le cas échéant, de définir la nature et le contenu de cette dernière.
3. Diffuser de l'information pertinente reliée à la sécurité alimentaire :
 - 3.1. aux intervenants communautaires pour fins d'information et de soutien à la mobilisation locale ;
 - 3.2. aux partenaires régionaux concernés par la sécurité alimentaire pour fins de sensibilisation et de soutien à l'intervention ;

et

 - 3.3. aux médias locaux, régionaux et nationaux pour fins de sensibilisation et d'éducation.

Bibliographie

BEAUDRY, Jean. et Christan VIENS (1999). *La fonction évaluation : un cadre de référence pour s'y retrouver*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la santé publique, 25 p.

BOUCHARD, S., et C. CYR (2005). *Recherche psychosociale : Pour harmoniser recherche et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 641 p.

DESLAURIERS, J-P. (2005). *La recherche qualitative* dans BOUCHARD, S., et C. CYR, *Recherche psychosociale : Pour harmoniser recherche et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 641 p.

DUFOUR, R. (2006). « Insécurité alimentaire » dans *Enquête sur la santé des collectivités canadiennes 2003 – fiches de résultats pour la Montérégie*, ASSS Montérégie, Direction de santé publique, 4 p.

GEOFFRION, P. (1992). Le groupe de discussion dans GAUTHIER, B., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 584 p.

KRUEGER, RICHARD A. (1998). *Focus group Kit 1 : The Focus Group Guidebook*, Thousand Oaks, California, Sage Publications, 103 p.

KRUEGER, RICHARD A. (1998). *Focus group Kit 3 : Developing Questions for Focus Groups*, Thousand Oaks, California, Sage Publications, 107 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, Gouvernement du Québec, 133 p.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie (2003). *Plan d'action régional de la santé publique 2004-2007 Montérégie*, Longueuil, RRSSS de la Montérégie, 184 p.

ROSSI, Peter, H., Mark, W. LIPSEY, FREEMAN et E. HOWARS, (2003). *Evaluation : A systematic approach*, Thousand Oaks, California, Sage Publications, 470 p.

ANNEXE 1
GRILLES D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS
RÉALISÉES DANS LE CADRE
DE SAM



Appréciation de l'activité

« Journée portes ouvertes chez SOS Dépannage »

Objectifs poursuivis :

Faire connaître l'approche d'intervention préconisée par SOS Dépannage et informer sur son éventail d'activités par une présentation de ses différents volets de services, soit : la banque alimentaire, la culture d'accueil, le restaurant, le magasin général, le jardin communautaire et la concertation dans son milieu.

1. **Tenant compte de ces objectifs, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :**

Énoncés	Très en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Très en désaccord
Objectifs et contenu				
L'objectif de me faire connaître l'approche d'intervention préconisée par SOS Dépannage a été atteint	☐	☐	☐	☐
L'objectif de me familiariser avec les diverses activités offertes par SOS Dépannage a été atteint	☐	☐	☐	☐
Les explications apportées sur chacune des activités présentées étaient intéressantes	☐	☐	☐	☐
Le guide-animateur a su transmettre ses connaissances de façon claire et précise	☐	☐	☐	☐
Le temps alloué à la présentation de chacun des volets d'activités était suffisant	☐	☐	☐	☐
Appréciation générale				
Je me suis senti à l'aise de poser des questions ou de communiquer mes idées	☐	☐	☐	☐
Les connaissances acquises pourront servir dans mon travail ou à mon organisme	☐	☐	☐	☐
La visite a permis des échanges enrichissants sur les pratiques en sécurité alimentaire	☐	☐	☐	☐
L'activité «Portes ouvertes» a répondu à mes attentes	☐	☐	☐	☐
Je suis satisfait du déroulement global de cette activité	☐	☐	☐	☐

- 1. Commentaires sur l'activité «Journée portes ouvertes»** (veuillez nous transmettre vos impressions générales concernant cette activité et nous faire part, s'il y a lieu, de vos suggestions et recommandations afin de l'améliorer)

2. Pour quel type d'organisme travaillez-vous?

- a) Organisme communautaire ☐ 

Précisez le champ d'activités

- b) Clergé ☐
- c) CLSC/CSSS ☐
- d) Entreprise privée ☐
- e) Service publique ☐ 

Veuillez préciser

- f) Autre ☐ 

Veuillez préciser

3. Sur quel territoire votre organisme intervient-il?

- a) Moisson Rive-Sud ☐
- b) Moisson Sud-Ouest ☐
- c) SOS Dépannage Granby ☐

Merci de votre participation!



ÉVALUATION DE L'ATELIER-RÉFLEXION :
LES MYTHES ET PRÉJUGÉS RELIÉS À
L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

20 Avril 2006

EXERCICE 1**Les valeurs****Objectif poursuivi :**

L'exercice devait permettre à chaque participant(e) de réfléchir sur les valeurs, croyances et convictions personnelles qui motivent le plus son engagement social envers les personnes marginalisées.

Tenant compte de cet objectif, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Objectif et contenu				
L'objectif de l'exercice a été atteint	☐	☐	☐	☐
Le contenu sur lequel a porté l'exercice était intéressant	☐	☐	☐	☐
L'exercice m'a permis d'identifier mes principales motivations	☐	☐	☐	☐
L'exercice m'a permis d'identifier les principales motivations de mon organisme	☐	☐	☐	☐
Animation				
L'animatrice(teur) possédait bien sa matière	☐	☐	☐	☐
L'animatrice(teur) a su rendre l'exercice profitable	☐	☐	☐	☐
Le travail en sous-groupe a facilité l'échange	☐	☐	☐	☐
Déroulement				
Le temps alloué à l'exercice était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le temps d'échange était adéquat	☐	☐	☐	☐
Le rythme de déroulement de l'exercice était correct	☐	☐	☐	☐

Commentaires (veuillez nous faire part de vos impressions générales et identifier, s'il y a lieu, les modifications souhaitées) :

EXERCICE 2

Les préjugés

Objectif poursuivi :

L'exercice devait permettre de faire ressortir les préjugés négatifs et positifs des participant(e)s envers les personnes vivant de l'insécurité alimentaire.

Tenant compte de cet objectif, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Objectif et contenu				
L'objectif de l'exercice a été atteint	☐	☐	☐	☐
Le contenu sur lequel a porté l'exercice était intéressant	☐	☐	☐	☐
L'exercice m'a permis d'identifier mes propres préjugés	☐	☐	☐	☐
Animation				
L'animatrice possédait bien sa matière	☐	☐	☐	☐
L'animatrice a su rendre l'exercice profitable	☐	☐	☐	☐
Le support visuel utilisé était aidant	☐	☐	☐	☐
Déroulement				
Le temps alloué à l'exercice était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le temps d'échange était adéquat	☐	☐	☐	☐
Le rythme de déroulement de l'exercice était correct	☐	☐	☐	☐

Commentaires (veuillez nous faire part de vos impressions générales et identifier, s'il y a lieu, les modifications souhaitées) :

Aucun commentaire

EXERCICE 2

Portrait des avantages et désavantages du dépannage alimentaire et des pratiques alternatives

Objectif poursuivi :

L'exercice devait permettre de prendre conscience des acquis, des obstacles et des limites des organismes et des groupes au niveau de leurs pratiques actuelles en dépannage alimentaire et en alternatif.

Tenant compte de cet objectif, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Objectif et contenu				
L'objectif de l'exercice a été atteint	☐	☐	☐	☐
Le contenu sur lequel a porté l'exercice était intéressant	☐	☐	☐	☐
L'exercice m'a permis de faire un portrait des avantages et des désavantages du dépannage alimentaire ainsi que des pratiques alternatives	☐	☐	☐	☐
Animation				
L'animatrice(teur) possédait bien sa matière	☐	☐	☐	☐
L'animatrice(teur) a su rendre l'exercice profitable	☐	☐	☐	☐
Le travail en sous-groupe a facilité l'échange	☐	☐	☐	☐
Déroulement				
Le temps alloué à l'exercice était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le temps d'échange était adéquat	☐	☐	☐	☐
Le rythme de déroulement de l'exercice était correct	☐	☐	☐	☐

Commentaires (veuillez nous faire part de vos impressions générales et identifier, s'il y a lieu, les modifications souhaitées) :

VOLET 3

La mise en commun du travail réalisé en sous-groupes

Objectif poursuivi :

La plénière de l'après-midi visait à faire ressortir les valeurs, les motivations et les convictions principales qui animent l'ensemble du groupe afin d'en dégager une vision commune et possiblement en arriver à une proposition d'un plan d'action

Tenant compte de cet objectif, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

Énoncés	Très en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Très en désaccord
Objectif et contenu				
L'objectif de la plénière a été atteint	☐	☐	☐	☐
Le contenu sur lequel a porté la plénière était intéressant	☐	☐	☐	☐
La mise en commun a été profitable	☐	☐	☐	☐
Animation				
L'animatrice possédait bien sa matière	☐	☐	☐	☐
L'animatrice a su rendre la plénière intéressante	☐	☐	☐	☐
Je suis satisfait de mon niveau de participation	☐	☐	☐	☐
Déroulement				
Le temps alloué à la plénière était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le rythme de déroulement de la plénière était correct	☐	☐	☐	☐

Commentaires (veuillez nous faire part de vos impressions générales et identifier, s'il y a lieu, les modifications souhaitées) :

Appréciation générale de la rencontre régionale de réflexion et d'échanges d'expertises

Veillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
L'organisation de la journée était satisfaisante	☐	☐	☐	☐
Le local dans lequel se déroulait l'activité était adéquat	☐	☐	☐	☐
Le repas du midi me convenait	☐	☐	☐	☐
La rencontre a permis de jeter les bases de nouvelles collaborations avec d'autres participant(e)s	☐	☐	☐	☐
Je me suis senti à l'aise de poser des questions ou de communiquer mes idées	☐	☐	☐	☐
Si d'autres rencontres de même type étaient organisées sur des sujets différents, je serais intéressé à y participer				
J'estime que la rencontre a répondu à mes attentes	☐	☐	☐	☐

COMMENTAIRES SUR LE CONTENU ET LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ «ATELIER-RÉFLEXION»

[illegible]

Merci de votre collaboration



Appréciation de l'atelier
« Fruits et légumes, alliés pour la santé »

L'atelier devrait permettre aux participants de :

1. Connaître les bénéfices pour la santé de consommer au moins cinq fruits et légumes par jour :
 2. Connaître les techniques de préparation et de présentation qui mettent en valeur les fruits et les légumes :
 3. Identifier des trucs pour augmenter la consommation de fruits et de légumes
- 1. Tenant compte de ces objectifs, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :**

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Objectifs et contenu				
J'ai une meilleure connaissance des bénéfices pour la santé de consommer quotidiennement cinq fruits et légumes	☐	☐	☐	☐
J'ai une meilleure connaissance des techniques de préparation et de présentation des fruits et légumes	☐	☐	☐	☐
Je connais davantage des trucs pour augmenter la consommation de fruits et de légumes	☐	☐	☐	☐
Le contenu présenté sur chacun des sujets était suffisant	☐	☐	☐	☐
Les connaissances acquises seront utiles à mon travail	☐	☐	☐	☐
Animateurs et matériel				
Les animateurs possédaient bien leur matière	☐	☐	☐	☐
Les animateurs ont su transmettre leurs connaissances	☐	☐	☐	☐
La documentation fournie était suffisante	☐	☐	☐	☐
La documentation fournie sera utile à mon travail	☐	☐	☐	☐
Déroulement				
Les démonstrations culinaires ont été aidantes	☐	☐	☐	☐
Le temps accordé à chaque sujet était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le support visuel utilisé était aidant	☐	☐	☐	☐

VERSO ➡

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Appréciation générale				
Je suis satisfait de mon niveau de participation aux démonstrations culinaires	☐	☐	☐	☐
Je me suis senti à l'aise de poser des questions ou de communiquer mes idées	☐	☐	☐	☐
Le temps alloué à l'ensemble de l'activité était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le local dans lequel s'est tenu l'atelier était adéquat	☐	☐	☐	☐
L'atelier « Fruits et légumes, alliés pour la santé » a répondu à mes attentes	☐	☐	☐	☐
Je suis satisfait du déroulement global de l'atelier	☐	☐	☐	☐

2. Commentaires sur l'atelier « Fruits et légumes, alliés pour la santé » (si certains aspects de l'atelier vous ont moins satisfaits que d'autres, veuillez nous faire part de vos suggestions et de vos recommandations afin que nous soyons en mesure des les améliorer pour le prochain atelier)

3. Seriez-vous intéressé à participer à d'autres ateliers?

- a) Non ☐
- b) Oui ☐ ➡ Veuillez indiquer les sujets que vous aimeriez voir traité :

Merci de votre participation!



GRILLE D'APPRÉCIATION DU DÉROULEMENT DU 2^E
COLLOQUE MONTÉRÉGIE EN SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

19 Octobre 2006

**Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie**

Québec 

Dans quel milieu travaillez-vous?

Énoncés	
▪ Organismes communautaires	☐
▪ CSSS	☐
▪ Milieu municipal	☐
▪ Milieu scolaire (commission scolaire, école, etc.)	☐
▪ Autre : (veuillez préciser) :	

Les Conférences de l'avant midi

Les conférences du matin avaient comme objectif de vous donner l'occasion de saisir l'ensemble des nouvelles réalités de la sécurité alimentaire afin que vous soyez en mesure d'adapter vos interventions.

Tenant compte de l'objectif poursuivi, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

Énoncés	Très en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord*	Très en désaccord*
L'objectif poursuivi a été atteint	☐	☐	☐	☐
Les sujets traités étaient pertinents	☐	☐	☐	☐
Les contenus présentés étaient intéressants	☐	☐	☐	☐
Les conférenciers maîtrisaient leur matière	☐	☐	☐	☐
Les conférenciers ont su transmettre leurs connaissances	☐	☐	☐	☐
Le soutien audiovisuel était adéquat	☐	☐	☐	☐
La durée des périodes d'échanges était suffisante	☐	☐	☐	☐
Les apprentissages acquis seront utiles à mon travail	☐	☐	☐	☐

* Si vous manifestez un désaccord avec un ou plusieurs de énoncés, prière de nous préciser dans l'espace ci-dessous de quelle(s) présentation(s) il s'agit ainsi que le motif de votre désaccord.

Commentaires :

Dîner-causerie « Et si l'agriculture m'était contée... »

- La causerie du midi avait comme objectif de faire prendre conscience des nouvelles réalités de l'agriculture d'aujourd'hui et de son impact dans notre assiette.

Tenant compte de l'objectif poursuivi par le dîner-causerie, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
L'objectif de la causerie a été atteint	☐	☐	☐	☐
Le sujet traité était pertinent	☐	☐	☐	☐
Les contenus abordés étaient intéressants	☐	☐	☐	☐
Le conférencier maîtrisait sa matière	☐	☐	☐	☐
Le conférencier a su transmettre ses connaissances	☐	☐	☐	☐
La causerie m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances	☐	☐	☐	☐
Les connaissances acquises seront utiles à mon travail	☐	☐	☐	☐

Commentaires concernant à l'égard de la causerie : (appréciation générale, suggestions...)

Ateliers en sous-groupes et plénière de l'après-midi

Vous avez participé à :

- L'atelier A Au-delà de l'aide alimentaire : Culture d'accueil et travail avec l'humain ☐
 L'atelier B Jardins collectifs : Alternatives à la sécurité alimentaire ☐
 L'atelier C La mobilisation locale en faveur de la sécurité alimentaire ☐
 L'atelier D L'alimentation, un poste budgétaire difficile à combler ☐
 L'atelier E Le cadre de positionnement politique de l'AQBAM ☐

Les ateliers de l'après-midi devaient permettre de discuter des solutions possibles face aux différentes problématiques de l'insécurité alimentaire.

Compte tenu de l'objectif poursuivi, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

Énoncés	Très en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Très en désaccord
L'ATELIER				
Le contenu abordé lors de l'atelier était intéressant	☐	☐	☐	☐
L'animateur-trice possédait bien sa matière	☐	☐	☐	☐
L'animateur-trice a su transmettre ses connaissances	☐	☐	☐	☐
La qualité de l'animation était satisfaisante	☐	☐	☐	☐
Je me suis senti à l'aise de donner mon opinion et de poser des questions	☐	☐	☐	☐
Les échanges furent enrichissants	☐	☐	☐	☐
LA PLÉNIÈRE				
L'animateur-trice a su rendre la plénière intéressante	☐	☐	☐	☐
Je me suis senti à l'aise d'intervenir au besoin	☐	☐	☐	☐
La mise en commun effectuée en plénière a été profitable	☐	☐	☐	☐
Le temps alloué à la plénière était suffisant	☐	☐	☐	☐
Le rythme de déroulement de la plénière était adéquat	☐	☐	☐	☐

Commentaires : (appréciation, aspects à améliorer, suggestions...)

Veuillez nous indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Organisation				
L'accueil était cordial	☐	☐	☐	☐
L'organisation de la journée était adéquate	☐	☐	☐	☐
Le moment choisi pour tenir cette activité était approprié	☐	☐	☐	☐
La publicité de l'événement était bien faite	☐	☐	☐	☐
La présentation du programme était claire	☐	☐	☐	☐
Le coût d'inscription était raisonnable	☐	☐	☐	☐
Général				
Le colloque m'a permis de parfaire mes connaissances sur la sécurité alimentaire	☐	☐	☐	☐
La documentation remise était pertinente	☐	☐	☐	☐
J'ai apprécié ma participation à cette journée	☐	☐	☐	☐
Si un troisième colloque avait lieu l'an prochain, j'aimerais y participer	☐	☐	☐	☐

Commentaires sur le déroulement général de la journée et suggestions de thèmes que vous aimeriez voir aborder dans un prochain colloque en sécurité alimentaire :

Merci de votre collaboration!
À la prochaine !





--	--	--

Appréciation du bulletin SAMIJOTE

Le bulletin **SAMIJOTE**, en plus d'être un outil d'information qui permet d'avoir une vision globale des différentes actions menées en sécurité alimentaire sur le territoire montréalais, vise à susciter la réflexion et les échanges sur les principaux enjeux de la sécurité alimentaire. Pour atteindre pleinement ses objectifs, il importe que le bulletin réponde aux attentes, besoins et aspirations des lecteurs.

Suite à la publication du 3^e numéro de **SAMIJOTE**, nous croyons que le moment est venu de vous sonder sur divers aspects du bulletin. Les résultats obtenus nous indiqueront si nous sommes sur la bonne voie et, surtout, les ajustements à apporter pour mieux répondre aux besoins de nos lecteurs.

Votre opinion est importante pour nous. Ainsi, une fois que vous aurez pris connaissance du 3^e numéro, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour remplir le présent questionnaire. Votre participation permettra d'améliorer le bulletin **SAMIJOTE** et faire en sorte qu'il soit pour vous un outil utile et pertinent.

L'évaluation du bulletin est effectuée par un professionnel de la Direction de santé publique de la Montérégie. Soyez assurés que vos réponses seront traitées de façon confidentielle. Le numéro apparaissant dans le haut de la page sert à éviter que l'on vous relance inutilement une fois que vous aurez retourné votre questionnaire.

Les principaux résultats du sondage vous seront communiqués dans le prochain numéro de **SAMIJOTE**!!

Merci de participer!

1. Vous avez lu les deux derniers numéros du bulletin *SAMIJOTE* :

- a) En totalité ☐
 b) En partie ☐
 c) Aucunement ☐ ➔ merci de nous dire pourquoi et retourner le questionnaire

2. Le bulletin SAMIJOTE comporte quatre principales rubriques : l'Éditorial, les Nouvelles en vrac, les Bons coups en Montérégie et la chronique « Ça bouille ». Veuillez nous indiquer votre degré d'accord avec les énoncés portant sur chacune de ces rubriques :

<i>Énoncés</i>	<i>Très en accord</i>	<i>Plutôt en accord</i>	<i>Plutôt en désaccord</i>	<i>Très en désaccord</i>
Éditorial				
L'éditorial est utile à ma réflexion	☐	☐	☐	☐
Le contenu présenté est intéressant	☐	☐	☐	☐
Le contenu répond aux objectifs du projet SAM	☐	☐	☐	☐
Les Nouvelles en vrac				
Le contenu présenté est intéressant	☐	☐	☐	☐
Cette rubrique permet de mieux connaître la Moisson de mon territoire	☐	☐	☐	☐
Cette rubrique m'aide à planifier les formations auxquelles j'assisterai	☐	☐	☐	☐
Les Bons coups				
J'apprécie pouvoir parler de mon organisme	☐	☐	☐	☐
J'apprécie pouvoir prendre connaissance des activités menées dans différents organismes	☐	☐	☐	☐
Cette rubrique peut me permettre d'établir de nouveaux contacts	☐	☐	☐	☐
Ça bouille!!				
Le contenu est intéressant	☐	☐	☐	☐
Les sujets abordés sont pertinents	☐	☐	☐	☐
Les idées présentées alimentent ma propre réflexion	☐	☐	☐	☐

3. Que pensez-vous de la quantité d'information présentée à chacune des rubriques?
(cochez une réponse pour chacune des rubriques mentionnées)

Rubrique	Quantité d'information		
	Insuffisante	Suffisante	Exagérée
Éditorial	☐	☐	☐
Les Nouvelles en vrac	☐	☐	☐
Les Bons coups	☐	☐	☐
« Ça bouille!! »	☐	☐	☐

4. Selon vous, les rubriques existantes devraient-elles être maintenues, modifiées ou abandonnées? (cochez une réponse pour chacune des rubriques mentionnées)

Rubrique	Maintenir	Modifier	Abandonner
Éditorial	☐	☐	☐
Les Nouvelles en vrac	☐	☐	☐
Les Bons coups	☐	☐	☐
« Ça bouille!! »	☐	☐	☐

Pour chacune des rubriques que vous souhaitez voir modifié, veuillez nous informer des changements désirés (prière d'identifier la rubrique s'il y en a plus qu'une) :

5. Selon vous, de nouvelles rubriques devraient-elles être ajoutées au bulletin de façon régulière ?
(veuillez en préciser la nature et les sujets traités)

Rubrique 1 :

Rubrique 2 :

6. Concernant la grille des activités jointe au bulletin *SAMIJOTE*, vous préférez que celle-ci :

- a) Continue à être imprimée sur une feuille volante ☐
 OU
 b) Soit intégrée au bulletin et en constitue une des rubriques ☐

7. Que pensez-vous de l'aspect visuel du bulletin *SAMIJOTE*?

<i>Aspects</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>
Disposition du texte (colonnes)	☐	☐
Couleur du papier	☐	☐
Mise en page (espace, encadrés...)	☐	☐
Graphisme/photos	☐	☐
Police (type et taille)	☐	☐
Autre : préciser	☐	☐

S'il y a lieu, veuillez nous informer des modifications que vous souhaiteriez voir apportées au bulletin *SAMIJOTE* afin de le rendre plus attrayant :

8. Veuillez nous transmettre vos impressions générales à l'égard du bulletin *SAMIJOTE* (intérêt, pertinence, longueur...) et nous suggérer des sujets qui vous aimeriez y voir traiter dans les prochains numéros:

MERCI!

Prière de nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe préaffranchie.

ANNEXE 2
GUIDE D'ENTREVUE DES GROUPES DE DISCUSSION

Évaluation du PROJET SAM

Guide d'entrevue de groupe

Destiné aux membres d'organismes ayant participé à des activités SAM

N. B. : La formulation des questions qui suivent n'est qu'indicatif de ce qui sera réellement demandé aux participants

1. PRÉSENTATION DE L'ENTREVUE DE GROUPE

Bonjour

Je m'appelle Philippe Ricard, du Bureau d'Études socio-graphiques. J'animerai ce groupe de discussion aujourd'hui.

Je vous souhaite la bienvenue à cette après-midi d'échange, au nom de la Direction de santé publique de la Montérégie.

- La rencontre portera sur votre expérience et vos opinions concernant le projet Sécurité Alimentaire Montérégie, connu sous le nom de SAM. En effet, ce projet est en phase d'évaluation par la DSP Montérégie.
- Le groupe de discussion poursuit un double objectif :
 - connaître votre opinion à l'égard des activités menées jusqu'à maintenant par le projet SAM;
 - connaître votre appréciation de l'approche préconisée par SAM;
 - savoir les suites que vous aimeriez lui donner à court et moyen terme.

1.1 PRÉSENTATION DES CHERCHEURS ET DES OBSERVATEURS

Avec moi, il y a des membres de notre équipe de recherche. Je vous présente Jean Beaudry, chercheur responsable de l'évaluation à la DSP et Nathalie Bernier, technicienne en recherche à la DSP. Il est très important pour eux d'entendre ce que vous avez à dire. Ils ne participent pas à la discussion. Ils se contenteront de prendre des notes tout au long de la rencontre et m'aideront à préparer le rapport.

1.2 CONFIDENTIALITÉ ET CRITÈRES DE CHOIX DES PRODUCTEURS

Vous avez été appelé par la DSP pour faire partie de ce groupe en tant qu'acteur clé en sécurité alimentaire dans votre territoire de CSSS. Ce que vous direz restera strictement confidentiel. Aucune des personnes présentes ne sera identifiée dans le rapport.

La présente rencontre fait partie d'une série de groupes de discussion. Aujourd'hui, nous rencontrons des représentants d'organismes communautaires qui ont participé à au moins une activité offerte dans le cadre du projet SAM. À ce jour nous avons rencontré des organisateurs communautaires porteurs du dossier de la sécurité

alimentaire dans leur CSSS et dans les semaines à venir nous prévoyons rencontrer des membres d'organismes communautaires qui offrent des services en sécurité alimentaire mais qui n'ont participé à aucunes des activités de SAM.

Le mode de fonctionnement

- Tout ce qui se dit est important.
- Alors, je vous demande de parler un à la fois et de parler fort.
- Nous enregistrons ce qui se dit et nous ne voulons pas manquer aucun de vos commentaires. Notre rapport se basera sur ces enregistrements.
- Quand vous voulez intervenir, faites-moi signe de la main.

Confidentialité :

Dans ce rapport, il n'y aura aucun lien de fait entre les personnes et ce qu'elles diront. Donc, aucune des personnes présentes ne sera identifiée dans le rapport. C'est notre règle de confidentialité.

- Je vais vous poser des questions sur votre expérience et vos opinions. Pour nous, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il y a des points de vue différents.
- Sentez-vous libres de nous faire part de votre point de vue même s'il diffère de celui des autres. Et n'ayez pas peur d'exprimer des commentaires négatifs. Tous les points de vue sont bienvenus.
- J'aimerais vous adresser directement par votre prénom, en faisant fi du vouvoiement.

LA RENCONTRE DEVRAIT SE TERMINER VERS 12 HEURES. UNE PAUSE DE 10 MINUTES EST PRÉVUE AUX ALENTOURS DE 11 HEURES.

EST-CE QUE CE MODE DE FONCTIONNEMENT VOUS VA?

EST-CE QUE VOUS AVEZ DES QUESTIONS AVANT DE COMMENCER ?

1 Introduction

JE SOUHAITERAIS AMORCER LA RENCONTRE PAR UN TOUR DE TABLE. POUR COMMENCER, J'AIMERAIS VOUS CONNAÎTRE UN PEU MIEUX. J'AIMERAIS QUE CHACUN NOUS DISE:

- son nom,
- le nom de l'organisme où vous travaillez et les principales activités que vous offrez en sécurité alimentaire;
- à quelles activités du projet SAM vous, ou quelqu'un de votre organisme, avez participé.

2. Diffusion de l'information

2.1 TROUVEZ-VOUS QUE VOUS ÉTIEZ ADÉQUATEMENT INFORMÉ DES DIVERSES ACTIVITÉS QUI ONT EU LIEU DANS LE CADRE DU PROJET SAM ?

- **les moyens d'information ;**
 - o Feuille volante dans le bulletin SAMIJOTE
 - o Courriel
 - o Poste
 - o Bouche-à-oreille
 - o Table de concertation en sécurité alimentaire
- **Liste des activités:**
 - Journées Portes Ouvertes (SOS Dépannage à Granby)
 - Ateliers réflexion (Mythes et préjugés)
 - Journée d'échanges d'expertises
 - Ateliers Chef Santé
 - 2^e colloque montérégien Sécurité alimentaire
 - Bulletin SAMIJOTE (3 numéros)
- **le contenu;**
- **le moment et du lieu de chacune des activités ?**

3. Évaluation des activités et des outils

Le projet SAM a donné lieu à une série d'activités et à la publication du bulletin SAMIJOTE.

3.1 QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ À CHOISIR CERTAINES DE CES ACTIVITÉS PLUTÔT QUE D'AUTRES?

- Qu'est-ce qui vous attirait dans les activités auxquelles vous avez participé ?
- Qu'est-ce qui fait que vous avez choisi de ne pas participer à certaines des activités ?
 - Manque d'intérêt
 - Manque d'information
 - Manque de disponibilité
 - Manque de pertinence

3.2 QUELLE EST VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS AUXQUELLES VOUS AVEZ PARTICIPÉ? PARLEZ-NOUS DES PRINCIPAUX ASPECTS QUI VOUS ONT PLUS ET POSSIBLEMENT DÉPLUS.

(N.B. Philippe, mentionner le bulletin SAMIJOTE s'il n'est pas spontanément mentionné)

- Contenu
- Déroulement
- Lieu
- Qualité de l'organisation
- Ateliers
- Qualité des conférenciers, animateurs, personnes -ressources
- Dynamique entre les participants

3.3 DANS QUELLE MESURE VOTRE PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS A ALIMENTÉ VOTRE PRATIQUE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

- Créer des liens avec d'autres organismes, d'autres personnes (réseautage)
- Apport de nouvelles informations
- Formation
- Enrichissement, nouvelles idées
- Changement d'attitude
- Plus critiques face à votre intervention

4. Pour la suite des choses

4.1 LE PROJET SAM EST UN PROJET DE SOUTIEN AUX ACTEURS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE, PARRAINÉ PAR LA DSP. CE SOUTIEN FOURNIT DE L'INFORMATION, DE LA FORMATION, DE L'ÉCHANGE D'EXPERTISE, ET DE LA MOBILISATION.

ON AIMERAIT SAVOIR DANS QUELLE MESURE CETTE APPROCHE RÉPOND AUX ATTENTES QUE VOUS POUVEZ AVOIR À L'ÉGARD D'UN PROJET RÉGIONAL EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PARRAINÉ PAR LA DSP.

4.1.1 Quelles sont les attentes que vous entretenez à l'endroit d'un projet régional parrainé par la DSP?

- Aucune attente → en identifier les raisons
- Identifier ces attentes (monétaires et autres), autres sources possible, autres besoins: contenu et format
- Besoin d'information: contenu et format
- Besoin de formation: contenu, format, clientèle cible
- Besoin d'échange d'expertise: contenu et format

4.1.2 Compte tenu des attentes identifiées, devrait-on:

- Reprendre des activités de SAM (*rappeler activités et bulletin SAMIJOTE*)
- Reprendre avec de nouveaux contenus
- Sonder pour l'envergure et les ressources consenties
- Synthèse: présenter une image de ce que serait un éventuel projet et leur demander ce qu'ils en pensent

4.2 QUELLE POURRAIT ÊTRE LA STRUCTURE DE GESTION D'UN PROJET RÉGIONAL EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE? NOTEZ QUE SAM A ÉTÉ GÉRÉ PAR LES 3 BANQUES ALIMENTAIRES RÉGIONALES.

- Quels partenaires impliquer?
- Qui va planifier, prioriser, gérer ?

5. Synthèse finale

- Avez-vous quelque chose à ajouter?
- Remerciements